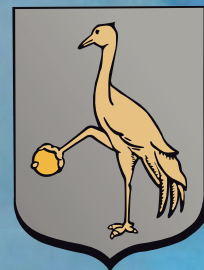


BULLETIN MUNICIPAL

Année 2022

# VAUX-ET-CHANTEGRUE



Édition février 2023



# SOMMAIRE

## Vie municipale

- Du côté des bâtiments . . . . . p. 4
- Bois et forêt . . . . . p. 6
- Nouvelle secrétaire . . . . . p. 7
- Site internet . . . . . p. 7
- Restez informés . . . . . p. 7
- Bibliothèque municipale . . . . . p. 8
- État civil . . . . . p. 9
- Nouveaux arrivants . . . . . p. 9
- Urbanisme . . . . . p. 10
- Événements . . . . . p. 12

## Communauté de communes

- Actions 2022 / Perspectives 2023 . . p. 15

## École

- . . . . . p. 27

## Vie associative

- . . . . . p. 30

## Vie pratique

- Quelques règles de bon voisinage . . p. 41
- Horaires des services . . . . . p. 42
- Infos utiles . . . . . p. 43
- Collecte des déchets . . . . . p. 45

## Thème à l'honneur

- Le loup . . . . . p. 46
- La sécheresse . . . . . p. 47



## Carte d'identité

**NOM :** Vaux-et-Chantegrue  
**HABITANTS :** Valchantois  
**NOMBRE :** 638 selon l'INSEE  
**TERRITOIRE :** le village fait partie de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du val du Drugeon (CFD) et du canton de Frasne  
**ALTITUDE :** 870 m devant la Mairie  
**COORDONNÉES GPS :** 46°48'38.32" N - 6°15'02.49" E  
**SUPERFICIE TOTALE :** 1365 ha  
**SUPERFICIE FORÊT COMMUNALE :** 600 ha  
**SPÉCIFICITÉ NATURELLE :** le Drugeon y prend sa source. 35,5 km plus loin, il conflue en rive gauche dans le Doubs, au lieu-dit Tout-Vent, situé à la frontière des villages de Doubs et d'Arçon après avoir traversé 14 communes et 3 cantons.



# ÉDITO

## Chères Valchantoises, chers Valchantois,



Enfin, je dirais... Après 2 ans de restrictions, nous pouvons reprendre une grande partie de nos activités habituelles, même si les précautions restent de mise.

Il est de coutume de retracer les événements qui ont jalonné notre village au cours de l'année écoulée. Je reviendrai sur quelques points qui me paraissent essentiels à mes yeux.

Je crois que le principal, et que nous nous accommodons parfois très facilement, est bien le changement climatique avec tout ce que cela occasionne comme bouleversements. Après les crues, la sécheresse et les canicules de cet été, le manque de neige aujourd'hui, si cela réjouit certains, il n'en est pas de même pour l'activité touristique hivernale et ce n'est qu'une infime partie de ce qui peut nous attendre à l'avenir.

La forêt subit, déjà depuis plusieurs années, les attaques des scolytes. Cette année, c'est 4000 m<sup>3</sup> de bois secs qui ont été coupés, ce qui, pour 2023, se traduira par la quasi suppression de coupes de bois vert et qui impactera notre capacité de coupe ses années à venir.

L'école a connu quelques rénovations avec le changement des barrières de la cour, la remise en peinture d'une salle de classe et du hall d'entrée.

Cet été, notre église a reçu l'exposition Art en Chapelles et la nuit des églises qui ont accueilli plus de 800 visiteurs. L'idée étant de mettre en relation l'art de nos églises et l'art contemporain.

Je veux féliciter tout particulièrement l'association VECA cette année, suite à la fête du village et l'organisation de la course de caisses à savon qui fut un vrai succès, malgré la somme de travail que cela représente. Encore merci à VECA et aux nombreux bénévoles, je n'imagine pas qu'il n'y ait pas de suite à cette journée.

Je ne veux pas oublier les décorations de Noël et lorsque celles-ci ont subi des dégradations, cela a été vécu comme un outrage pour ceux qui passent du temps pour nous rendre la vie un peu plus agréable et donner aux Valchantoises et aux Valchantois un air de fête.

Le nouvel atelier communal a vu l'installation définitive de notre agent communal, quelques aménagements sont nécessaires pour la création de box. Un a été mis en location à une entreprise du village. Il reste environ 200m<sup>2</sup> qui pourront être loués dans un avenir proche.

L'ancienne usine communale n'a pas pu être vendue pour l'instant, ce qui devrait se réaliser prochainement.

Charles, secrétaire depuis 2019 nous a quitté au cours de l'année, il est remplacé par Delphine depuis le 20 octobre. Elle était auparavant en poste au Grand Pontarlier et elle réside à la Planée. Nous lui souhaitons bonne adaptation dans sa nouvelle fonction.

Le conseil municipal a choisi d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit, c'est chose faite depuis le 5 novembre. Cette décision pourra être réétudiée si besoin. Quelques travaux de voirie ont été réalisés : élagage et réfection du chemin des Marais ainsi que le parking du nouveau départ « du sentier du berger ».

L'école intercommunale de la Haute Joux s'est vu accorder une ouverture de classe au 1<sup>er</sup> septembre 2022 dans des locaux à Bonnevaux, sous réserve qu'une salle de classe soit créée à Vaux-et-Chantegrue dans le bâtiment scolaire. Les locataires ayant quitté leur logement cet automne, le conseil municipal a validé, le projet proposé par le bureau d'études, au mois de décembre dernier.

Le périscolaire est en croissance constante depuis quelques années, ce qui implique le recrutement de nouveaux personnels autant salariés que bénévoles pour aider au fonctionnement de l'association.

Suite à la sectorisation des collèges, un changement se profile. Les élèves du village qui allaient à Mouthe jusqu'à présent risquent d'être orientés dès la rentrée 2023 à Frasne, ce qui leurs permettrait de retrouver leurs camarades de primaire de Bonnevaux. Le souhait de la commune et des parents d'élèves est que cela se fasse de façon progressive. C'est-à-dire que les élèves qui ont commencé leur scolarité à Mouthe la terminent à Mouthe. Il appartiendra au Département de se prononcer.

L'intercommunalité a vu quelques projets avancer au cours de cette année, et notamment le PLUI qui est arrivé à son terme avec la signature de Monsieur le Préfet. Un autre sujet, qui avance bien aussi, est celui de la maison de santé à Frasne. Le permis de construire est déposé et les appels d'offres vont être lancés en début d'année pour une ouverture prévue en 2024. L'eau et l'assainissement sont des dossiers où il reste encore beaucoup de travail. Les zones humides ont nécessité plusieurs aménagements et la création d'un parcours Fan Karstik. Également un 3<sup>e</sup> programme Life a été accordé à notre secteur, sous le vocable de Life climat. Après le Life rivière dans les années 2000, puis le Life tourbière 10 ans plus tard. Le life climat a pour but de mesurer les impacts du réchauffement climatique sur les tourbières et le milieu naturel et de mieux évaluer l'état des nappes phréatiques. Un partenariat a vu le jour avec la croix rouge, celle-ci est toujours à recherche de bénévoles pour des missions de courte durée (parfois quelques heures pour des transports de personnes).

Bonne lecture.  
Le Maire, Bernard BESCHET



## Du côté des bâtiments

### Aménagement du bâtiment communal, rue du Plane

À la suite de l'acquisition de ce bâtiment fin décembre 2021, la réflexion sur l'aménagement de celui-ci s'est poursuivie. Nous avons proposé avec la commission bâtiment, puis validé par conseil municipal, le principe de créer deux ou trois locaux destinés à la location pour des entreprises, d'utiliser la partie latérale pour en faire notre atelier communal, de modifier l'ancien stockage de sciure pour le stockage des papiers de l'A.D.E.H.J. et de réserver la partie arrière pour notre comité des fêtes V.E.C.A.

- À ce jour, le local avant du bâtiment a été complètement aménagé et loué à « La menuiserie du Drugeon ». Les travaux ont consisté à reprendre l'ensemble de l'électricité afin d'être conforme aux normes actuelles et automne au niveau des compteurs. Une petite pièce a été créée pour y installer un point d'eau et des toilettes. Notre locataire a réalisé les travaux d'isolation et de cloisonnement.

- Le local central et un bureau optionnel sont maintenant disponibles pour une location. Une annonce va paraître prochainement.

- Quelques travaux de modifications ont été commandés à « La Menuiserie de Drugeon » afin de rendre utilisable le local de stockage des journaux pour l'A.D.E.H.J.

- La partie réservée pour le comité des fêtes V.E.C.A. est désormais aménageable, reste à modifier l'entrée afin de la rendre indépendante.



- Notre partie atelier communal, est aujourd'hui fonctionnelle, il reste à construire une partie qui pourra être chauffée. Les matériaux sont approvisionnés, cet aménagement intérieur va être réalisé par Nicolas, notre employé communal. Cet espace aura ses sanitaires et sa propre installation électrique.

#### Intervenants pour ces travaux :

- TP PLAISSE à FRASNE
- Électricité GUYON VILLEMAGNE à BULLE
- Plomberie, sanitaire DICHAMP à LA RIVIÈRE-DRUGEON
- SIEL à LABERGEMENT SAINT MARIE

**Montant des travaux : 17 000 € TTC**

### Cour de l'École

À la suite d'une réflexion entre les enseignants et les élus, il a été décidé de modifier la cour de l'école.

La pyramide a été sortie et l'entrée de la mairie ne nécessite plus de passer par l'intérieur de la cour de l'école. Coté Église, la barrière a été déplacée afin d'agrandir cette espace. Enfin, coté école maternelle, un garde-corps a été posé jusqu'à l'entrée de celle-ci.

Le principal objectif était de sécuriser ce lieu, c'est désormais chose faite à l'aide de portillons électriques et mécaniques et d'un interphone qui a été posé vers l'entrée de la mairie.

Dans la petite cour quelques travaux de terrassement se sont montrés nécessaires, ainsi que l'arrachage du prunier qui avait des branches cassées et remplacé par un bouleau.

#### Intervenants pour ces travaux :

- PASSION METAL à LA CLUSE-ET-MIJOUX
- Électricité GUYON VILLEMAGNE à BULLE
- TP PLAISSE à FRASNE



**Montant des travaux : 35 000 € TTC**

### Bâtiment École

Nous avons réalisé ce que nous avons prévu en 2021.

Courant d'été, le rafraîchissement (nettoyage et mise en peinture des murs) de la salle de classe des CM1-CM2. Les murs et le plafond de la partie haute des escaliers d'accès à cette salle ont été repeints durant cette même période.

Pendant les dernières vacances de Noël, ce sont les murs du rez-de-chaussée de l'accès à la classe élémentaire qui ont été complètement nettoyés et repeints.

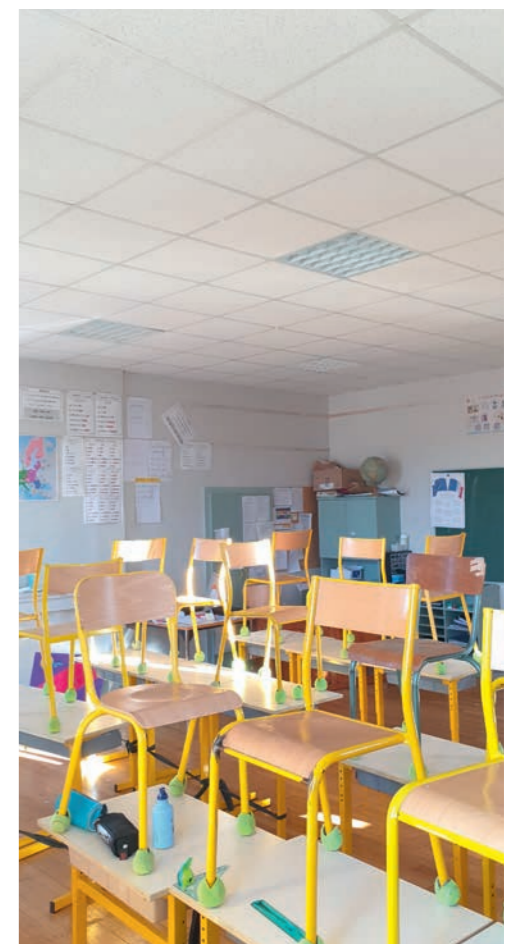
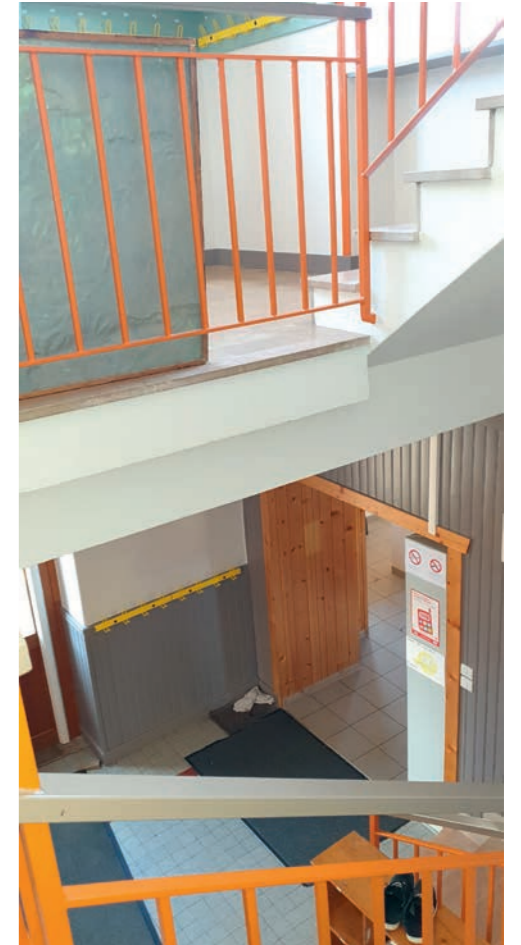
#### Intervenant pour ces travaux :

MG PEINTURE  
à VAUX-ET-CHANTEGRUE  
**Montant des travaux : 18 000 € TTC**

L'Avant-Projet Sommaire d'aménagement d'une nouvelle salle de classe est validé par le conseil municipal. Monsieur et Madame BRUTILLOT ont quitté le logement le 11 novembre dernier. Dans cet appartement, nous allons réaliser, au 1<sup>er</sup> étage, une salle de classe d'environ 60 m<sup>2</sup> avec un dégagement, et dans les combles, 3 bureaux de 15 m<sup>2</sup> ainsi qu'une salle d'eau.

Nous avons inclus dans ce projet l'accessibilité de l'école par l'intermédiaire d'une rampe d'accès coté élémentaire.

La SARL PAILLARD ARCHI & CO sera le maître d'œuvre de ce projet.





# Bois et forêt

## État de la forêt

Après un printemps et surtout un été 2022 marqués par d'intenses épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs, on assiste à un rebond de l'épidémie de scolytes initiée en 2018 et affectant les peuplements d'épicéas. La force de ce rebond épidémique est en lien avec un déficit hydrique 2022 exceptionnel.

La situation reste actuellement évolutive, les populations de scolytes élevées dans le milieu préfigurent une poursuite de la phase épidémique au moins jusqu'à mi-2023. Pour le cours du bois, c'est le sujet délicat du moment.



Il a connu une forte augmentation en milieu d'année 2022 mais un fléchissement sur la fin d'année dû à une activité en dents de scie et de nombreux stocks en scierie. Tous les ingrédients sont réunis pour créer des conditions complexes de commercialisation.

## Bilan des ventes de l'année 2022

PARCELLES	MODE DE VENTE	ACHETEUR	VOLUME	MONTANT
<b>GROS BOIS</b>				
8-9	PRÉVENTE	SIF	343 m <sup>3</sup>	29 630 €
1	CONTRAT D'APPRO	SCIERIE REGNAUD	532 m <sup>3</sup>	46 584 €
<b>CHABLIS</b>				
Grumes	Bois façonnés	SCIERIE RENAUD	1387 m <sup>3</sup>	75 383 €
Grumes et billons	Bois façonnés	SCIERIE LAVERON	323 m <sup>3</sup>	19 751 €
Billons	Bois façonnés	SCIERIE CHAUVIN	397 m <sup>3</sup>	31 152 €
Trituration	Bois façonnés	BAIERSBRONN FRISCHFASER KARTON	76.37 st.	3 709 €
Trituration	Bois façonnés	MAY SARL	140 st.	5 516 €
Trituration	Bois façonnés	PGS BEYNEL	281 st.	8 976 €
Trituration	Bois façonnés	SCIERIE PALETTERIE GERHARD	75 st.	4 500 €
Trituration	Bois façonnés	SOVEYPAL	812 st.	26 405 €
<b>CHABLIS COMMUNAUX</b>				
Chablis	Bois façonnés	LS BOIS	570 m <sup>3</sup>	26 054 €
Trituration sèche	Bois façonnés	LS BOIS	225 st.	3548 €
<b>VENTES AUX HABITANTS</b>				
Vente Hêtre et résineux	Bois façonnés aux enchères	Habitants	150 ST	4 354 €
Vente Hêtre	Bois façonnés par soumissions cachetées	Habitants	6 st.	216 €

## État d'assiette 2023

Les années se suivent et se ressemblent, l'association des Communes Forestières a demandé aux communes adhérentes de limiter la mise sur le marché de bois verts afin d'écouler au mieux les bois scolytés.

Suite à l'ampleur de la crise scolytes sur la Commune de Vaux et Chantegrue depuis 2018, le conseil municipal a décidé de réduire au strict minimum l'état d'assiette 2023 et de ne prévoir qu'une coupe dans la parcelle 59 (le long de la ligne SNCF) par souci de sécurité.

Au cours de l'année 2023 et suivant l'état de notre forêt, des coupes sanitaires pourront être décidées sur certaines parcelles.

Le conseil municipal a délibéré lors de la séance du 15 décembre 2022 sur les volumes et les modes de vente proposés par la commission bois.

PARCELLES	VOLUME m <sup>3</sup>	MODE DE VENTE
59	50	Prévente ou bois façonnés

## Programme des travaux

### Délibération lors de la séance du conseil municipal du 17 mars 2022

Mise en peinture des limites des parcelles 1, 2, 45, 46, 47, 48, 49 et 50 réalisée par notre employé communal. Travaux sylvicoles : intervention en futaie irrégulière parcelles 7 et 56 réalisée par l'ONF pour un montant de 13 792,00 €.

Nous avons également réalisé des travaux le long des routes forestières avec le passage de l'épareuse coûtant 1 976,00 €.

# Nouveau visage au secrétariat de mairie

Suite à la demande de mutation de M. Charles Rousset, Mme Delphine Oudot notre nouvelle secrétaire a pris ses fonctions depuis le mois d'octobre 2022. Habitante de la Planée, et auparavant technicienne territoriale à la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, Delphine assure le secrétariat de mairie.

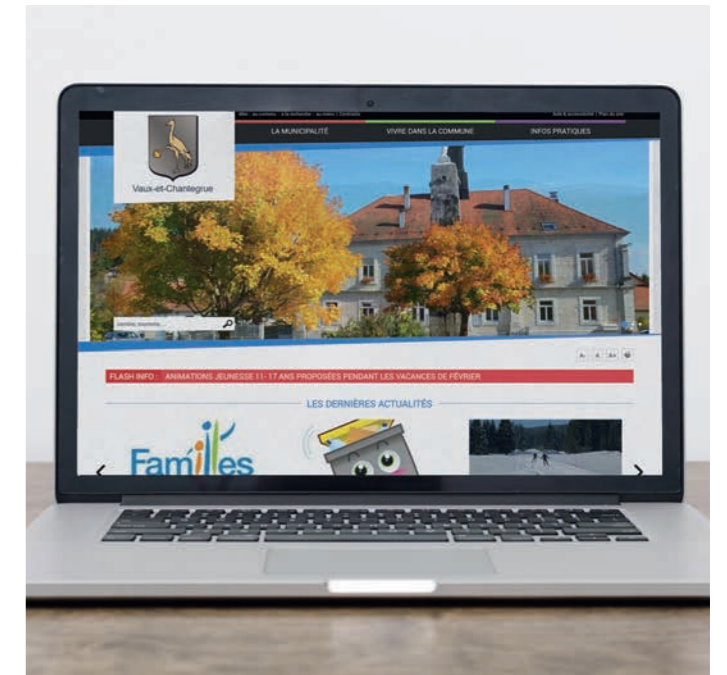


# Le site internet de la commune fait peau neuve

La lisibilité des informations présentes sur le site a été améliorée et nous espérons qu'il vous apportera ainsi toute satisfaction. N'oublions pas qu'un site internet est évolutif. Si en parcourant ce site vous estimez qu'il manque des informations capitales concernant notre commune, ses entreprises ou encore ses associations, n'hésitez pas à nous le faire savoir. C'est avec plaisir que nous continuerons à l'enrichir avec votre aide. N'hésitez pas à le consulter.

Quelques chiffres pour l'année 2022 (au 19/12/2022)

- 6218 visites (contre 6731 en 2021)
- 1 min 54 s, durée moyenne de visite
- 3,1 actions par visite
- 17634 pages vues, 12861 pages vues uniques (contre 17 634 et 12861 en 2021)
- 2224 téléchargements, 2005 téléchargements uniques
- 5529 visites de France, 492 visites des États-Unis, 85 de Suisse, 29 du Royaume Uni.



Associations, artisans et commerçants, n'hésitez pas à nous faire part de tous vos événements/informations pour les diffuser auprès de nos villageois.

**Toutes les infos sur [www.vaux-et-chantegrue.fr](http://www.vaux-et-chantegrue.fr)**

# Restez informés !

Vous pouvez retrouver les informations relatives à notre village sur différents supports, en fonction de vos préférences et de vos habitudes :

Des affiches et/ou flyers sont mis à votre disposition sur des panneaux d'information à la mairie et à l'agence postale.





# Bibliothèque municipale

Saviez-vous que notre village de 600 âmes a la chance d'avoir pour lui tout seul une bibliothèque ouverte chaque semaine ?

Eh oui, une équipe de 6 bénévoles se relaie pour vous offrir ce service, en lien direct avec la médiathèque intercommunale de Frasne.

Ré-ouverte à la fin de l'année 2015, cette bibliothèque communale fait partie du réseau de la médiathèque intercommunale et offre aux lecteurs inscrits un certain nombre de services :

- Inscription gratuite pour les habitants de la Communauté de Communes.
- Consultation du catalogue de références et réservation en ligne.
- Prêt de 4 livres pour 28 jours + 2 DVD/CD pour 14 jours.
- Accès aux ressources numériques, gratuites, proposées par le Département du Doubs : consultation de films en streaming, documentaires, auto-formation, musique, espace jeunesse éducatif et ludique, livres en ligne, etc.

À Vaux-et-Chantegrue, la bibliothèque propose près de 1 200 références régulièrement renouvelées et la médiathèque intercommunale en compte plus de 18 000... ce qui laisse un grand choix pour tous les âges et tous les goûts !

Durant l'année 2022, le traditionnel « Rés'O récréatif » a eu lieu les samedis 19 mars et 19 novembre. Durant deux heures, les 15 enfants présents ont profité d'animations gratuites et encadrées : lectures, jeux de société, kamishibai et même atelier de création d'un moulin à vent ! Ils sont tous repartis ravis !

### Quelques chiffres pour l'année :

- 88 lecteurs inscrits dont 20 nouveaux en cours d'année.
- 326 visiteurs, 1376 transactions de livres.
- Les documents les plus empruntés sont les livres enfants 1<sup>re</sup> lecture, les romans adultes, les livres enfants 6-8 ans et enfin les BD jeunesse.



N'hésitez pas à pousser la porte de notre local, à côté de l'agence postale !

**La bibliothèque est ouverte chaque samedi matin de 10h30 à 12h.**



Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement **Béatrice Brutillot**, qui a quitté le village en octobre et qui a durant de nombreuses années œuvré à nos côtés.

Sans les bénévoles, la bibliothèque n'existerait pas. Un grand merci à toutes.



## État civil

### Naissances

- 11/01/2022 : CHARLY** de Grégory MOULET et Marie-Pierre LEHMANN
- 08/02/2022 : BAPTISTE** de Jonathan KUNTZ et Marie RICHERT
- 09/02/2022 : VICTOIRE** de Julien DELLA-LUNA et Mélissa GAUTHIER
- 13/03/2022 : LAÏYNA** de Antoine CLERC et Ophélie LIOTTA
- 24/04/2022 : ANNAH** de Jérémy VIEILLE et Pauline BIGEON
- 29/05/2022 : CAMILLE** de Joffrey DELCUS et Manon COMBRES
- 17/07/2022 : EZIO** de Eliot PAGNIER et Maëva TOURET
- 23/07/2022 : ISAAC** de Anthony ZENINI et Kamilia HOUCHAT
- 28/07/2022 : ESTELLE** de Alois VIONNET et Violaine BRUWIER
- 21/10/2022 : MADELINE** de William ANDREAU et Gaëlle DELAVENNA

### Mariages

- 17/09/2022 :** GUILLOCHON Cyril et RZASA Lisa

### Décès

- 22/10/2022 :** GRESSET Martine
- 13/12/2022 :** CHUARD Gaston
- 31/12/2022 :** LOUVRIER Georges

## Nouveaux arrivants sur la commune ?

Nous vous invitons à venir vous présenter en mairie, ainsi, nous pourrions vous informer davantage sur diverses commodités administratives et vous convier lors de nos différentes manifestations.

**Au plaisir de vous rencontrer et surtout : « bienvenue chez nous » !**





# Urbanisme

## PLUI :

Approuvé par délibération le 12 juillet 2022, le PLUI s'applique en lieu et place des documents d'urbanisme communaux. (Carte communale) depuis fin août 2022. Voir article CFD « attractivité du territoire ».

**Tous les documents du PLUI sont consultables sur le Géoportail de l'Urbanisme : [geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://geoportail-urbanisme.gouv.fr)**

## Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est due pour toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction, d'agrandissement des bâtiments et d'installations d'aménagement de toute nature qui nécessitent une autorisation d'urbanisme.

Cette taxe d'aménagement est perçue par les services fiscaux et reversée ensuite :

- Pour partie à la commune.
- Le conseil municipal fixe le taux communal de la taxe et décide des exonérations éventuelles.
- Pour partie au département.
- Le conseil départemental fixe le taux départemental de la taxe et les exonérations éventuelles.
- Le taux de cette part départementale s'appliquera à toutes les communes du département.

Par délibération du 8 septembre 2022, le conseil municipal a décidé de modifier le taux communal de la taxe d'aménagement qui s'établira à 4% à compter du 01/01/2023 et de ne pas instaurer d'exonération de taxe d'aménagement sur les abris de jardin en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme.

## Taxe foncière sur les propriétés bâties

**Limitation de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation**

Par délibération du 29 septembre 2021, le conseil municipal retient



les principes suivants : limitation de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logement à 50 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

## RAPPEL

### Quand demander un permis de construire ?

- construction nouvelle de + de 20 m<sup>2</sup>.
- piscine de 10 m<sup>2</sup> à 100 m<sup>2</sup> dont la couverture fixe ou mobile est supérieure à 1,80 m de haut.
- restauration immobilière d'une construction.
- extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 40 m<sup>2</sup> dans les zones urbaines.
- extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 20 m<sup>2</sup> hors des zones urbaines.
- extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 20 et 40 m<sup>2</sup> si la surface après travaux est supérieure à 170 m<sup>2</sup>.

### Quand déposer une déclaration préalable ?

- construction nouvelle comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup> (abri de jardin, cabane, etc.).

- construction nouvelle inférieure à 20 m<sup>2</sup> en secteur protégé.
- mur égal ou supérieur à 2 m de haut.
- clôture en limite de propriété.
- piscine inférieure ou égale à 100 m<sup>2</sup>, non couverte ou avec couverture inférieure à 1,80 m de haut.
- châssis ou serre d'une hauteur comprise entre 1,80 m et 4 m de haut sur une superficie inférieure à 2000 m<sup>2</sup>.
- plate-forme agricole en secteur protégé.
- fosse agricole avec bassin compris entre 10 et 100 m<sup>2</sup>.
- terrasse ou plate-forme de plain-pied en secteur protégé.
- travaux sur construction existante modifiant l'aspect extérieur (création d'une ouverture...).
- ravalement de façade avec changement du coloris.
- création d'un bardage extérieur.
- isolation par l'extérieur d'une construction.
- changement de porte ou de fenêtre comportant une modification de matériau, vitrage, couleur ou dimensions.
- travaux sur construction existante avec transformation de plus de 5 m<sup>2</sup> de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher initiale pour la création d'une nouvelle pièce.
- extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 5 et 40 m<sup>2</sup>.
- changement de destination d'un bâtiment existant.

## Que peut-on faire sans formalités ?

- petite construction de moins de 5 m<sup>2</sup>.
- mur inférieur à 2 m de haut s'il ne constitue pas une clôture en limite de propriété.
- mur de soutènement.
- piscine inférieure à 10 m<sup>2</sup>.
- châssis ou serre inférieure à 1,80 m de haut.
- plate-forme agricole.
- construction temporaire (moins de 3 mois).
- terrasse ou plate-forme de plain-pied.
- réparation ordinaire sur une construction existante.
- ravalement de façade strictement identique (même coloris, même matériau, même apparence).
- changement de porte ou de fenêtre strictement à l'identique (même matériau, vitrage, couleur, dimensions).



## PERMIS DE CONSTRUIRE

MONNOT ROMAIN	22 CHEMIN DU GRAND BLANC	Construction d'un garage
GETE EMMANUEL	6 ROUTE DE MALPAS	Construction d'un garage
SALVI PATRICK	14 RUE CHARGEGBIN	Construction d'une véranda
GUYON CLAIRE	26 CHANTEGRUE	Fosse à fumier et construction d'une fermière
VIONNET ALOIS	3 RUE CHARGEGBIN	Extension d'un bâtiment
RAILLOT PIERRE et HAMELIN CAMILLE	13 RUE DES RONDEAUX	Maison individuelle
FOL VINCENT et DUGUET MAUD	23 RUE DES RONDEAUX	Maison individuelle
BUGNON CELINE et JULIEN	13 LE MARTINET	Extension
SENGUL OMUR et YAVUZ YELIZ	10 RUE DES RONDEAUX	Maison individuelle
GUILLAUME GEOFFREY	15 RUE DES RONDEAUX	Maison individuelle
GAUTHIER AXEL	4 RUE DES RONDEAUX	Maison individuelle
RICCARDI SALVATORE	21 RUE DES RONDEAUX	Maison individuelle
GUYON DANIEL	44 RUE CHARGEGBIN	Construction d'un garage



# Quelques événements portés par la commune

## Anniversaires

En cette année 2022, nous avons eu le plaisir d'honorer, pour leurs 85 ans, Mesdames CHIFFIER Rose-Marie et BARTHELET Marie-Irène ainsi que Monsieur SALVI Elie. Ils ont reçu, autour d'un verre de l'amitié, un petit comité du conseil municipal venu leur offrir un cadeau personnalisé.



## Fête des mères

Vendredi 03 juin 2022, toutes les mamans du village ont pu se réunir au restaurant L'Escale à Saint-Point afin d'y partager un agréable moment. Cette soirée a également permis aux nouvelles mamans récemment arrivées dans notre village de se faire connaître. Bonne humeur au rendez-vous, merci aux mamans d'avoir répondu présentes !



## Noël des aînés

Comme traditionnellement pour les fêtes de fin d'année, les membres du conseil municipal ont organisé une distribution de paniers garnis confectionnés par « Le chalet gourmand Pailard Frères ». Lors de la distribution des échanges ont pu être réalisés avec sympathie et convivialité. De plus, pour la deuxième année consécutive, des Cartes de Noël étaient jointes aux paniers, celles-ci réalisées par les enfants du village qui ont participé à cette animation.

## Fête patronale

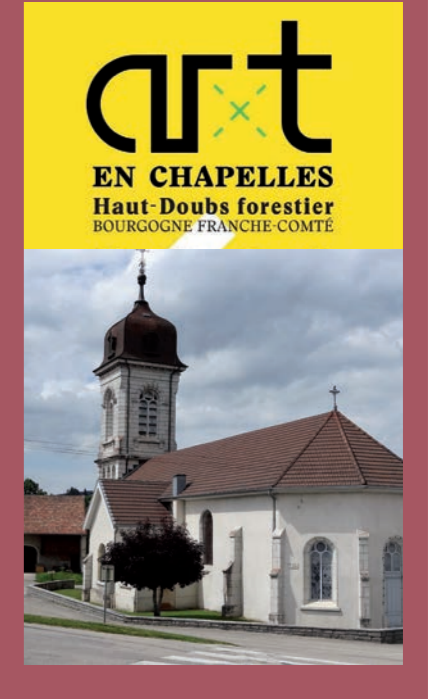
Quel plaisir d'avoir pu se retrouver et partager un verre de l'amitié sous un soleil radieux. De nombreux habitants ont répondu présents et nous remercions les Cliques de Bonnevaux / Boujailles de nous avoir joué ces airs de musique festive.



## Exposition Art en Chapelles

Quand l'art contemporain dialogue avec les sites religieux du Haut-Doubs.

Après la nuit des églises le 3 juillet 2022, pour sa 4<sup>e</sup> biennale d'Art en Chapelles, notre église de la Nativité de Notre-Dame faisait partie du parcours des 14 sites patrimoniaux à découvrir.



## Viste pastorale de l'archevêque de Besançon

Mgr Jean Luc Bouilleret, accompagné de Benoit Decreuse, prêtre, ont visité notre église lors de sa visite pastorale du doyenné du Haut-Doubs forestier.





### Assemblée générale de l'Association de l'Amicale des Maires du Haut- Doubs

Présentation des actions d'EPAGE par le Président Philippe Alpy et du syndicat mixte très haut débit par le Directeur Jean-Louis Chauvin.



### Visite de M. le sous-préfet - 27 janvier 2022

« Derrière l'arbre se cache toute une économie forestière ». M. Serge Delrieu, sous-préfet de Pontarlier, a été accueilli par M. Bernard Beschet, Maire, et une délégation municipale afin de faire découvrir notre village et son patrimoine.

Nous sommes allés à la rencontre de professionnels de la filière bois et de leur palette de métiers très différents, des entreprises d'exploitant et de travaux forestiers jusqu'aux sangliers en passant par les transporteurs de grumes, scierie et fabrication de boîtes à fromage.



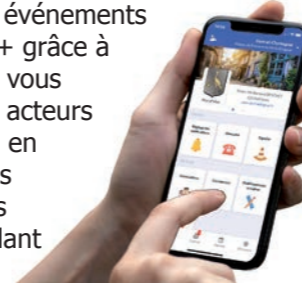
## CFD - Bilan 2022 / Perspectives 2023

La Communauté de communes Frasne Drugeon est un établissement de coopération intercommunale qui regroupe 10 communes sur le plateau de Frasne et le val du Drugeon. Ses compétences sont multiples et les actions nombreuses, nous retraçons ci-après les principales actions 2022 et des perspectives 2023.

**Abonnez-vous à INTRAMUROS, application gratuite depuis votre smartphone :**

**<https://appli-intramuros.fr/>**

En sélectionnant votre commune de résidence, vous recevrez des alertes et actualités de la part de votre commune et de la Communauté de communes. Un nouveau service très utile pour être au courant en temps réel des incidents et événements importants + grâce à l'application vous pouvez être acteurs du territoire en diffusant des informations ou en signalant un incident.



**Communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Drugeon**

3 rue de la Gare, 25560 FRASNE - 03 81 49 88 84  
secretariat@frasnedrugeon-cfd.fr

**Retrouvez les informations pour savoir, comprendre :**  
[www.frasnedrugeon-cfd.fr](http://www.frasnedrugeon-cfd.fr)

**Abonnez-vous à la lettre d'information électronique mensuelle :**  
[www.frasnedrugeon-cfd.fr/newsletters/inscription/](http://www.frasnedrugeon-cfd.fr/newsletters/inscription/)

**Consultez également la page Facebook :**  
Communauté de communes Frasne Drugeon

## ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE : AMÉNAGEMENT-ÉCONOMIE-MOBILITÉS

Référente du pôle : Laëtitia Martin Fournier

### 1. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Initié en 2017 et après quatre années d'études et une année de phase administrative, dont l'enquête publique au printemps 2022, la CFD a approuvé par délibération le PLUi le 12 juillet 2022.

Aussi, depuis fin août 2022, le PLUi remplace définitivement les 8 cartes communales (Bonnevaux, Boujailles, Bouverans, Bulle, Courvières, Dompierre-les-Tilleuls, La Rivière-Drugeon et Vaux-et-Chantegrue) ainsi que le PLU de Frasne, et dote la commune de Bannans d'un document d'urbanisme opposable.

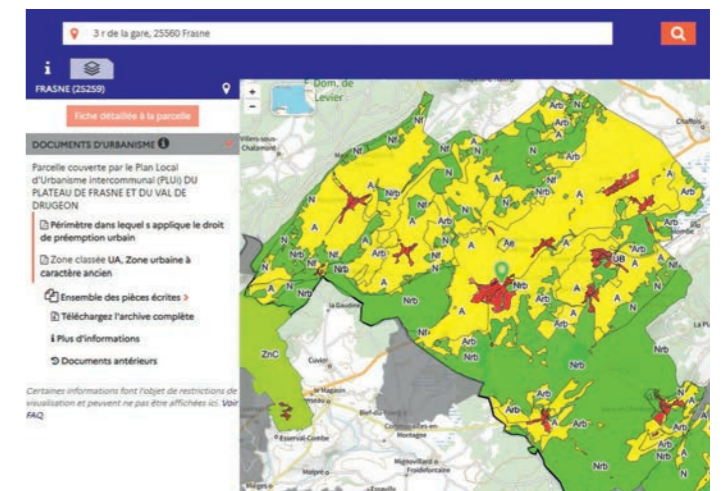
Toutes les autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable...) sont maintenant soumises et instruites selon les règles définies au PLUi, règles communes aux 10 communes.

Tous les documents du PLUi sont consultables sur le Géoportail de l'Urbanisme : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) ou au siège de la CFD, accessibles aux heures d'ouverture au public.

Pour des demandes spécifiques, merci de les adresser par mail à : [urbanisme@frasnedrugeon-cfd.fr](mailto:urbanisme@frasnedrugeon-cfd.fr)

### À noter :

l'édification de clôtures et les travaux de ravalement de façade sont maintenant soumis à Déclaration Préalable. Merci de déposer vos demandes en mairie.





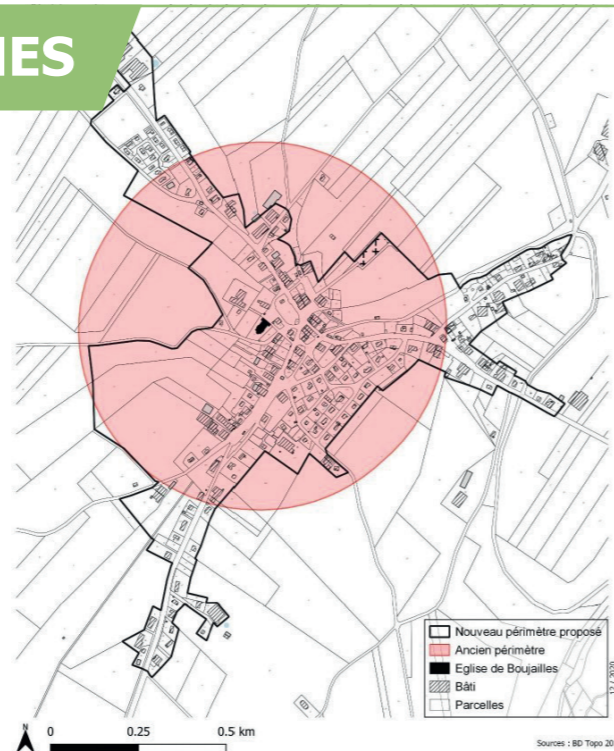
## 2. PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES (PDA)

En parallèle de l'élaboration du PLUi, une procédure visant à adapter les périmètres autour des monuments historiques a été finalisée pour les communes de Bannans, Boujailles, Bouverans et La Rivière-Druegeon.

Les nouveaux périmètres, validés par le Préfet de Région après enquête publique au printemps, sont en vigueur depuis septembre 2022.

Concrètement, l'ancien périmètre de 500m a été remplacé par un nouveau périmètre (PDA) afin de recentrer l'action de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) dans les secteurs présentant un réel intérêt architectural et patrimonial.

Toute demande d'autorisation d'urbanisme localisée à l'intérieur du PDA doit être conforme à l'avis préalable de l'ABF. Pensez à prendre contact en amont de votre projet.

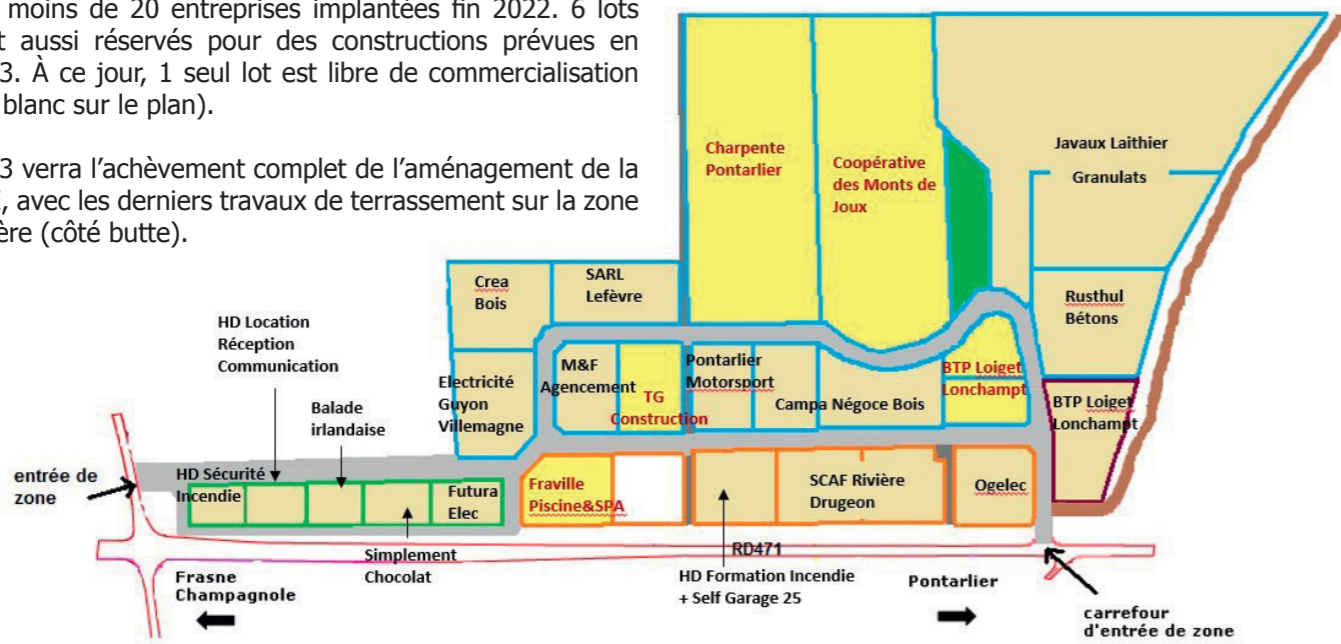


## 3. ZAE INTERCOMMUNALE DE BULLE

La ZAE ne cesse de se remplir : 23 lots sont vendus pour pas moins de 20 entreprises implantées fin 2022. 6 lots sont aussi réservés pour des constructions prévues en 2023. À ce jour, 1 seul lot est libre de commercialisation (en blanc sur le plan).

2023 verra l'achèvement complet de l'aménagement de la ZAE, avec les derniers travaux de terrassement sur la zone arrière (côté butte).

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le 03 81 49 89 89 ou [l.martinfournier@franedruegeon-cfd.fr](mailto:l.martinfournier@franedruegeon-cfd.fr)



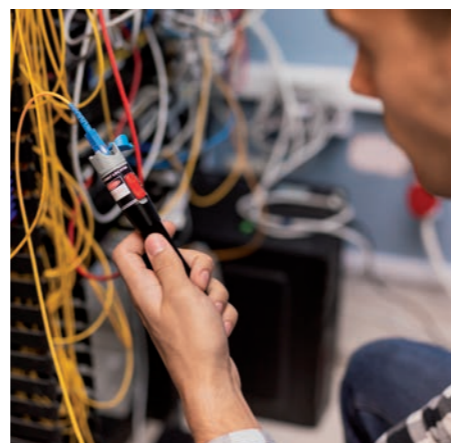
## 4. TRÈS HAUT-DÉBIT

En 2022, les derniers travaux de desserte en fibre optique ont été réalisés. Les particuliers et les professionnels des communes de Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Bulle et La Rivière-Druegeon sont maintenant éligibles au raccordement Très Haut-Débit. Pour tout renseignement et pour tester votre éligibilité effective, rendez-vous sur [www.doubs-thd.fr](http://www.doubs-thd.fr)

Des difficultés de raccordement ou des dommages sur le réseau public sont

encore régulièrement signalés. En cas de problèmes, merci d'en informer le gestionnaire du réseau, Dioptric, via [www.dioptric-fibre.fr](http://www.dioptric-fibre.fr) en remplissant un formulaire de contact (rubrique « Aide et contact »).

Pour rappel, la CFD contribue annuellement à hauteur de 67 000 € pendant 15 ans et reste à ce titre, soucieuse de la qualité de ce réseau public, neuf et indispensable en milieu rural.



## 5. MOUV'A FRASNE DRUEGEON, BIEN + QUE DES TRAJETS (avec Sandra Ferraroli)

La CFD a démarré son schéma local des mobilités, sous la forme d'un laboratoire des mobilités, qui réunit élus et techniciens des collectivités impliquées et bientôt des acteurs économiques, sociaux et habitants pour réfléchir ensemble aux solutions et futurs services. Avec l'appui du bureau d'études IND-DIGO et de l'agence de communica-

tion EXTRA L'AGENCE, un diagnostic participatif a été mené et une marque fédératrice a été créée : « Mouv'A Frasne Druegeon, Bien + que des trajets ».

Des opérations tests vont être lancées en 2023 avec les établissements scolaires, les entreprises, les publics fragiles et les communes.



## 6. LA CROIX ROUGE DE PONTARLIER ET LA CFD PARTENAIRES POUR LA MOBILITÉ SOLIDAIRE : CROIX-ROUGE MOBILITÉS

Face à ces enjeux communs en matière de mobilité solidaire, la CFD et la Croix Rouge ont signé un partenariat en septembre 2022, pour soutenir le service Croix Rouge Mobilités. Il s'agit du seul projet de la Croix-Rouge française porté sur un territoire aussi grand et de la première convention de partenariat avec une communauté de communes.

Aujourd'hui un véhicule de la Croix Rouge est stationné devant la CFD à Frasne pour être au plus proche des besoins. Il est conduit par une douzaine de conducteurs bénévoles.

Le service est ouvert à toutes les personnes qui ne disposent d'aucune autre solution de mobilité pour se rendre à différents types de déplacements (sans condition de ressources) : démarches administratives, rendez-vous médicaux, courses, convocations, rendez-vous professionnels.

Coût du service : 2 € l'aller sur le périmètre intercommunal. 4 € l'aller pour accéder au Grand Pontarlier ou autres



intercommunalités limitrophes. Pour les autres trajets, 1 devis sera proposé en fonction de la destination.

Pour bénéficier du service, merci de contacter la Croix Rouge de Pontarlier quelques jours avant le déplacement envisagé pour lui laisser le temps de trouver un conducteur bénévole : 06 71 54 41 36 [crmob.pontarlier@croix-rouge.fr](mailto:crmob.pontarlier@croix-rouge.fr)

Pour que ce nouveau service puisse répondre à toutes les demandes, la Croix Rouge recherche de nouveaux conducteurs bénévoles (permis B). Si vous êtes intéressés, contactez la Croix Rouge (06 71 54 41 36) ou Jean-Marc Ryser (06 82 64 71 02).

## VIE SOCIOCULTURELLE – ANIMATIONS

Référente du pôle : Blandine STASZAK

Avec Mariève Bonnet, animatrice jeunesse et David Reymond, éducateur sportif

### 1. RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un service mutualisé avec le CCAS de la Ville de Pontarlier, relais itinérant d'informations pour les familles à la recherche d'un mode de garde et d'un accompagnement des assistantes maternelles pour leurs démarches de professionnalisation.

Des temps d'animations d'éveil sont proposés depuis plusieurs années un jeudi par mois, dans différentes communes de la CFD.





Depuis septembre, le relais propose une animation nature à chaque vacances scolaire, ouverte aux assistantes maternelles et parents de jeunes enfants.

Le Relais assure toujours des permanences téléphoniques et intervient sur rendez-vous à Frasne un lundi par mois, au Point Info Jeunes.

Le Relais tient à jour des listes actualisées des assistantes maternelles disponibles par commune, téléchargeable sur le site internet de la ville de Pontarlier.

**Infos au :** 03 81 46 94 49 ou sur [www.ville-pontarlier.fr/page/vivre-a-pontarlier/vie-quotidienne-2/petite-enfance/relais-petite-enfance](http://www.ville-pontarlier.fr/page/vivre-a-pontarlier/vie-quotidienne-2/petite-enfance/relais-petite-enfance)

**D'autres animations sont proposées par la CFD à destination du jeune public :**

- Baby Music, 1 mercredi par mois.
- Initiation à la langue, cycles proposés sur l'automne 2022 et printemps 2023, par « Il suffirait d'un signe ».
- Ateliers d'éveil animés par Adeline Dumont, à la médiathèque et dans les micro crèches de Frasne et Vaux-et-Chantegrue.

## 2. ANIMATIONS JEUNESSE : BIENVENUE MARIÈVE, ANIMATRICE POUR LES ADOS !



Cette rentrée 2022, les jeunes du territoire ont pu faire la rencontre de Mariève Bonnet, nouvelle animatrice ados recrutée dans le cadre d'une Prestation Service Jeunes avec la CAF.

L'animatrice intervient aux collèges de Frasne et de Mouthe et a eu l'occasion de rencontrer les jeunes dans tous les villages à l'automne et en fin d'année. Mariève se tient également disponible pour toute demande relative aux ressources du Point Infos Jeunes, lieu de

ressources labellisé de nouveau cette année pour 6 ans, par l'Éducation Nationale.

De nombreuses actions ont été proposées sur les vacances de la Toussaint et ont rencontré un franc succès. La 1<sup>re</sup> semaine des vacances de Noël a également été bien animée et Mariève compte bien fidéliser les jeunes afin de les accompagner ensuite dans la réalisation de projets qu'ils souhaiteraient porter.

Contact : [animateurjeunesse@frasnedrugeon-cfd.fr](mailto:animateurjeunesse@frasnedrugeon-cfd.fr)

## 3. FAMILLES ET PARENTALITÉ

4 nouvelles conférences avec le psychologue Gérard Vallat sont programmées sur l'année 2022-2023 :

- La grand-parentalité
- La lecture et l'imaginaire
- Les colères de l'enfant
- Les ressources de la fratrie.

Ces actions sont gratuites et sont en partie financées par la CAF dans le cadre des financements REAAP (Réseau d'Écoute, d'Aide et d'Appui à la Parentalité)



## 5. CULTURE ET SOCIÉTÉ

Engagée dans un Contrat de coopération Culture, Sport, Jeunesse avec le Département depuis 2018, la CFD poursuit sa volonté d'enrichir son offre d'actions et de services en favorisant la convivialité, la découverte et la connaissance, ainsi que le lien social.

Aussi, dans la continuité de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF en 2019, l'espace Médiathèque / Point Info tourisme / Point Info Jeunesse, considéré comme un véritable tiers-lieu, a obtenu l'agrément Espace de Vie Sociale par la CAF du Doubs en juin dernier. La stratégie de cet agrément visera à favoriser une dynamique d'accompagnement de projets souhaités par les citoyens.

Les Ateliers « Jeudis Créatifs » proposés depuis 2 ans sont de nouveaux proposés chaque mois, complétés cette année par des séances régulières de couture (animées par Carmen Vallet, couturière), de crochet (par Nadin'O fil) et des séances de jeux de société en famille une fois par mois à la Rivière-Drugeon, en partenariat avec Familles Rurales. Cette fréquence a été réadaptée en fonction des demandes du public.



## 6. ÉDUCATEUR SPORTIF TERRITORIAL (David Reymond)

Les interventions de David Reymond dans les écoles ont pu reprendre normalement cet automne, avec la pratique de la Course d'orientation. La saison ski de fonds a démarré le 1<sup>er</sup> décembre et s'adresse comme chaque année à 16 classes du territoire de la CFD et de la CCA800, qui seront initiées au ski nordique, au biathlon ou à la marche nordique selon la météo.

Nous rappelons que cette opération est financée en partie par le Département du Doubs). D'autres classes bénéficieront de l'intervention de David au printemps 2023.

Soulignons également le succès des animations sportives (tir à l'arc, VTT et course d'orientation) proposées aux jeunes chaque été, dans les différents villages de la CFD.



## 7. LE SOUTIEN DE LA CFD À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MUSICART'S

Musicart's a changé de direction en août 2022, suite au départ de Mme Pidancet. Les ateliers baby music n'ayant pas pu être poursuivis faute d'intervenant qualifié, ceux-ci sont désormais animés par une intervenante extérieure. L'école de musique continue d'assurer les cours instrumentaux, chorale et danse avec une

équipe de professeurs intervenant depuis cette rentrée auprès d'environ 150 élèves, ce qui représente une baisse d'environ 25% des effectifs à la rentrée 2022.

Une réflexion est en cours afin de proposer de nouveau des interventions auprès des scolaires en 2023, sous un format de projet à préciser.



## 8. LE SOUTIEN DE LA CFD À L'ASSOCIATION CULTURELLE INTERCOMMUNALE L'EAU VIVE

La CFD poursuit sa dynamique culturelle aux côtés des partenaires incontournables et forces du territoire tels que l'ACI. Après une journée jeune public proposée début mai, qui a enfin pu avoir lieu (annulée en 2020 et 2021 à cause de la crise sanitaire), le public prend désormais l'habitude de retrouver les temps forts de l'ACI.

Le Festival de l'Eau Vive a aussi rencontré un grand succès avec plus de 1500 personnes.

Aussi, en juin 2021 et 2022, toutes les classes de maternelle ont pu participer à un spectacle jeune public, accueilli par les bénévoles de l'association et financé par la CFD, une manière de sensibiliser le jeune public à la culture du spectacle. Un stage cirque a également été proposé aux enfants et adolescents la semaine du festival, avec Bobof le circacien, propriétaire du chapiteau qui accueille le festival. Une initiative très prisée du public qui sera renouvelée en 2023 sur un format plus long.

## MÉDIATHÈQUE – CULTURE

Référente du pôle : Blandine STASZAK - Avec Adeline DUMONT

### 1. LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DU DRUGEON

La médiathèque intercommunale Frasne-Drugeon a fêté ses 10 ans en cette fin d'année 2022 et de nombreux rendez-vous ont été proposés sur toute la période novembre et décembre.

En réseau avec les bibliothèques de Bulle, Bonnevaux, La Rivière-Drugeon et Vaux-et-Chantegrue, ce fonctionnement est permis grâce à une équipe de 20 bénévoles, mobilisées tout au long de l'année pour assurer des permanences d'accueil du public (23h/semaine), équiper les ouvrages, animer les villages, communiquer...

Une soirée d'anniversaire a donc été organisée début décembre, afin de remercier l'ensemble des participants pour





leur implication dans la réussite de ce projet et des liens créés et entretenus avec le public.

Une journée d'études a été organisée en juin par la Médiathèque Départementale et d'autres bibliothèques du Doubs, pour témoigner du fonctionnement du réseau Frasne-Drugeon et inspirer d'autres projets de mise en réseau en réflexion sur d'autres territoires. A cette occasion, un court-métrage a été réalisé par le service communication du Doubs, expliquant les prémices du projet, sa mise en œuvre et son fonctionnement tout au long de l'année.

Aujourd'hui, ce sont plus de 15 000 documents accessibles dans le réseau, ainsi que des ressources numériques gratuites proposées par le département du Doubs.

L'accueil de toutes les classes des écoles de la CFD est poursuivi, permettant de faire connaître l'équipement aux élèves et rappeler l'accès gratuit à ces nombreuses ressources aux habitants. Adeline accueille donc les classes qui viennent une demi-journée travailler sur une thématique choisie par l'enseignant, le transport étant financé par la CFD.

## VALORISATION DES PATRIMOINES / TOURISME / ENVIRONNEMENT

Référente du pôle : Annabelle Vida - Pôle technique : David Reymond

Toute l'année, David Reymond, technicien sport randonnée de la CFD entretient et balise les 9 sites aménagés et sentiers de randonnée pédestre (50 km), l'ENS des Rives du Lac de Bouverans, le parcours VTT n°78 le Tarembert, le site d'orientation de la Combe au Prince, les 90 km de liaisons douces cyclables et piétonne et le parc de location de vélos à assistance électrique.

### 1. MODIFICATION DU POINT DE DÉPART DU SENTIER DU BERGER DES VACHES

Initialement aménagé dans le hameau de Chantegrue, le point de départ a été déplacé pour offrir des meilleures conditions de stationnement avec des places de parkings et des racks à vélo.

La commune de Vaux-et-Chantegrue a pris en charge le plateformage et la CFD la signalétique. Le départ est indiqué à gauche à l'entrée du hameau de Chantegrue à 600m. Le parcours reste identique avec 13 étapes pour en apprendre plus sur les paysages et la vie pastorale passée.

*Le sentier du berger des vaches prend un nouveau départ !  
On vous guide...*



### 2. MODIFICATION DU PARCOURS DE LA CROIX DE LA BÊCHE

Le parcours de la randonnée de la Croix de la bêche passera désormais par la croix et suivra la crête après avoir eu l'accord de la DREAL Bourgogne Franche-Comté pour cette modification. Le balisage définitif sera fini au printemps 2023. L'ancien itinéraire est conservé en itinéraire hivernal pour la tranquillité de la faune sauvage.



Le nouvel itinéraire est à retrouver sur la carte touristique et pratique de la CFD, la carte de randonnée de l'office de tourisme et en numérique.

### 3. LA P'TITE GTJ À VÉLO ET LE RÉSEAU POINTS NOEUDS DU DÉPARTEMENT DU DOUBS

Deux nouveaux balisages se sont greffés sur les liaisons douces de la CFD :  
- la P'tite GTJ à Vélo propose une boucle de 256 km entre le Haut-Doubs et le Jura viticole et traverse notre territoire sur les communes de Vaux-et-Chantegrue, Bonnevaux, et Frasne.  
- le réseau point nœud du département du Doubs qui a choisi les territoires pilotes Frasne Drugeon rive gauche du Lac Saint-Point et Pays Baumois- deux vallées vertes pour expérimenter le système Points-Noeuds dans le cadre de la nouvelle politique cyclable. Testé sur notre territoire, il vise à être déployé sur tout le Département du Doubs.



Toutes les informations sur le site de Doubs Tourisme. La carte du réseau points nœuds est disponible au Point Info Tourisme.

### 4. CARTE TOURISTIQUE ET PRATIQUE 2022

La nouvelle carte pratique et touristique de la CFD a été éditée en juillet 2022 avec les infos pratiques sur les services et sites du territoire. Cette édition a été complétée par des informations sur les parcours découverte cyclo, la location de VTC électrique, le

réseau de la médiathèque intercommunale, les solutions mobilité Mobigo. Distribuée en boîtes aux lettres par les communes, elle est disponible dans les mairies et au Point Info Tourisme (carte gratuite).



### 5. JURASSIC VÉLO TOURS : DU MOBILIER VÉLO INSTALLÉ ET SAISON 3 DE LOCATION DE VTC ÉLECTRIQUES

34 racks à vélo et du mobilier détente ont été installés l'été 2022 pour améliorer l'accueil des cyclistes le long des 2 boucles Jurassic Vélo Tours

*Des racks à vélo et du mobilier pour profiter en toute sécurité !*



sur les communes de Frasne, Bonnevaux, Vaux-et-Chantegrue, Bouverans, La Rivière-Drugeon. D'autres équipements seront installés en 2023 avec la création de la 3<sup>e</sup> boucle sur le thème du karst (secteur Frasne, Boujailles, Courvières) dans le cadre du nouveau parcours d'interprétation « Des aventures fankarstiques ».

Le service de location de VTC à assistance électrique a été assuré de mai aux vacances de la Toussaint dans le local en face de la gare de Frasne avec un partenariat Maison de la Presse, Commune de Frasne, Ski Club Frasne Drugeon, Gaby Sport, et David Reymond, technicien sport randonnée. Le bilan est positif avec 134 locations de vélos / remorque enfants, soit + 35% par rapport à 2021.

### 6. CRÉATION DU NOUVEAU PARCOURS « DES AVENTURES FANKARSTIQUES »

La CFD poursuit le programme d'ouverture au public des sites naturels aux sites karstiques du plateau de Frasne sur les communes de Frasne, Boujailles, Courvières. L'objectif est aujourd'hui de faire connaître au public les sites et paysages karstiques identitaires du massif du Jura, fascinants et essentiels pour la ressource en eau.

La Fée gouttelette, Ludo le lutin vélo et 4 Ô accompagneront le visiteur sur les 4 aventures : Ô spéléo, Ô des bois, Ô filante, Ô mystère.

d'un programme d'animations grand public et scolaire sur l'année 2022-2023.

Le CPIE du Haut-Doubs est assistant à maitre d'ouvrage de la CFD. Anne Rouat créera les illustrations et le graphisme, Livdeo concevra l'application numérique, Picbois fabriquera la signalétique d'interprétation et d'accueil, le Cabinet Colin et associés sera maitre d'œuvre des aménagements. Les nouveaux aménagements seront visibles aux visiteurs en fin d'année 2023.

Afin d'accompagner la création de ce nouveau parcours, la CFD collabore avec le CPIE du Haut-Doubs autour

L'exposition itinérante « Karst, cœur de montagne, histoire d'eau et de roche » sur 3 sites du territoire, créée et animée par le CPIE du Haut-Doubs, a été organisée à Bonnevaux, Frasne et La Rivière-Drugeon de septembre à décembre 2022, avec 3 animations grand public. 6 classes participent à un programme scolaire sur l'enjeu de la ressource en eau en milieu karstique. Des visites grand public sur site auront lieu en 2023.



### 7. LE POINT INFO TOURISME ET L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU HAUT-DOUBS

Ouvert 16 heures par semaine toute l'année, s'y trouvent toutes les informations touristiques du secteur et de la région ainsi que des cartes de sites à visiter, les pistes de ski et l'info neige, les sentiers de randonnées pédestres et de VTT.

Le Point Info Tourisme assure les inscriptions pour une grande partie des animations proposées sur la période estivale.

**Appelez-nous au 03 81 49 89 86 ou écrivez-nous par mail à [pointinfo.frasne@gmail.com](mailto:pointinfo.frasne@gmail.com)**



MANIFESTATIONS

1. LA RANDONNÉE DES FRUITIÈRES À COMTÉ (D.Reymond – A.Vida)

Après 2 années d’annulation en raison de la crise sanitaire, les communes de Bouverans et Bonnevaux ont organisé la randonnée des fruitières à Comté le dimanche 8 mai à Bouverans avec l’ensemble du comité d’organisation : associations des communes, CIGC, coopératives et agriculteurs, communes et la CFD.

L’évènement a connu un fort succès grâce à une météo favorable et un public retrouvé ; c’est même la 1ère année que les inscriptions ont été closes 2 jours avant l’évènement avec 2 285 participants.



RDV le 14 MAI 2023 à Frasne Randonnée des Fruitières à Comté

La Randonnée des fruitières à Comté 2023 sera organisée avec les communes de Frasne et Dompierre-les-Tilleuls le dimanche 14 mai 2023 Départ/arrivée Frasne. Les inscriptions à l’avance par internet restent privilégiées (tarif préférentiel) et le port du bracelet obligatoire. Infos à venir début 2023.

Toute l’année, les animations et manifestations qui se déroulent sur le territoire des 10 communes de la CFD sont disponibles en ligne : [www.frasnedruegeon-cfd.fr/agenda](http://www.frasnedruegeon-cfd.fr/agenda)

APPEL aux ORGANISATEURS de MANIFESTATIONS :

Pensez à transmettre la « fiche manifestation » pour faciliter la communication et la mise en commun de l’agenda intercommunal [www.frasnedruegeon-cfd.fr/agenda](http://www.frasnedruegeon-cfd.fr/agenda)

ESPACES NATURELS PROTEGES (RNR-ENS)

Page rédigée avec les Chargés de mission : Marine VECK (RNR et ENS) de la CFD, Elodie MEHL, Geneviève MAGNON (RNR) et Camille BARBAZ (ENS) de l’EPAGE (Etablissement Public d’Aménagement et de Gestion des Eaux) Haut-Doubs Haute-Loue

1. ENS LAC DE BOUVERANS-MARAIS DU VAROT

Ouverture au public

Dans le cadre de sa politique d’éducation à l’environnement et au développement durable, le Département soutient les projets pédagogiques des écoles primaires et collèges du Doubs. Avec l’appui de structures agréées (CFD, CPIE, LPO, indépendant...), des centaines d’élèves travaillent sur le thème des milieux naturels, notamment dans le cadre de l’appel à projets « Sur la Piste des Espaces Naturels Sensibles ».



Cette année 2022, ce sont plus de 200 personnes dont 120 enfants qui ont été sensibilisés sur les rives du Lac de Bouverans, à travers des actions conduites par Emmanuel Redoutey, animateur nature, le CPIE et la CFD.

L’ENS du Lac de Bouverans et Marais du Varot : un bel exemple de conciliation entre ouverture au public et préservation de l’environnement

Au cours de la préparation du projet d’ouverture au public de la rive du lac de Bouverans en 2015, une espèce bien atypique a été découverte en bordure du lac : la dolo-

mède (*Dolomedes plantarius*), une araignée rare, spécifique des plans d’eau des zones humides. Suite à cette découverte, l’emplacement du ponton sur pilotis a été réfléchi de façon à éviter les touffes de carex qui constituent l’habitat de cette araignée, d’où son implantation biscornue.

Par la suite, plusieurs suivis en 2016, 2019 et 2022 ont été menés par un spécialiste suisse afin d’évaluer l’impact du ponton sur l’espèce. Il a pu mettre en évidence que l’installation du ponton n’avait pas eu d’effet négatif sur la population car des femelles adultes transportant leur cocon ont été observées dans la ceinture de végétation à proximité immédiate du ponton.

Toutefois, suite aux différents épisodes de sécheresse, les dolomèdes semblent se replier vers le fond du lac de Bouverans, dans le marais du Varot, à la recherche de l’humidité nécessaire à son maintien.



© Gilles Blandenier

2. RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES TOURBIÈRES DE FRASNE - BOUVERANS

Ouverture au public

En 2022, plus de 20 000 personnes ont fréquenté la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne – Bouverans, une fréquentation dans la lignée de celle de 2020 qui avait été exceptionnelle. L’équipe de cet été a permis d’assurer l’accueil de plus de 2000 visiteurs au chalet et le long de sentiers de découverte.

Côté animations, les visites guidées proposées par la réserve naturelle et le CPIE du Haut-Doubs ont connu un succès mitigé, probablement à cause des fortes chaleurs. Les activités à destination des enfants « chasse au trésor » et « rallye photo » ont attiré du monde : plus de 400 enfants participants ! La nouvelle animation sur la faune et la flore du site a bien marché, malgré un faible taux de participation.

La fête de la tourbe a de nouveau eu lieu cette année et s’est déroulée dans une bonne ambiance, avec un public intéressé et réceptif (plus de 150 personnes). Cet évènement a permis à Camille BARBAZ (EPAGE HDHL), Christian VALLET (président CFD) et Damien VENDE (JNS) d’être intronisés parmi les membres de la Confrérie des tourbiers.



Une stagiaire a également été recrutée pour travailler sur un diagnostic d’ancrage territorial. L’objectif était d’évaluer l’intégration de la réserve sur le territoire, notamment avec les acteurs locaux.

Enfin, 2022 a été l’année de lancement des différents marchés de la nouvelle interprétation des sentiers et les nouveaux aménagements à prévoir : panneaux pédagogiques, signalétique directionnelle, média numérique, réfection de la petite boucle, reprise du sentier rustique. Une stagiaire (Lisa BEGUINET) a d’ailleurs été recrutée pour travailler sur la vulgarisation scientifique des contenus à intégrer dans les panneaux pédagogiques et le média numérique. Le projet financé dans le cadre du Plan de relance devrait être achevé dans le courant de l’été 2023.

Suivis scientifiques sur la réserve

Cette année encore, les papillons, libellules, qui sont des espèces à fort enjeu de conservation et emblématiques des tourbières de Frasne, ainsi que la flore patrimoniale menacée de disparition, ont fait l’objets de suivis scientifiques.

Depuis l’année 2021, une nouvelle espèce à enjeux forts de conservation complète ce volet de suivis naturalistes, la Vipère péliade. Une étude a ainsi été initiée et se déroulera sur plusieurs années. En pratique, des prospections de terrain sont menées régulièrement et tout au long de l’année par les agents de la réserve naturelle pour connaître la répartition des populations dans le périmètre du site et mettre en place un suivi des éventuels noyaux de population recensés. Cette année 2022, les prospections se sont concentrées sur un secteur en particulier de la commune de Bouverans et ont permis d’identifier plusieurs individus.



La fête de la tourbe a de nouveau eu lieu cette année et s’est déroulée dans une bonne ambiance, avec un public intéressé et réceptif (plus de 150 personnes). Cet évènement a permis à Camille BARBAZ (EPAGE HDHL), Christian VALLET (président CFD) et Damien VENDE (JNS) d’être intronisés parmi les membres de la Confrérie des tourbiers.

Intervention sur le patrimoine naturel

Bien que les tourbières de Frasne-Bouverans soient relativement bien préservées, elles ne sont pas épargnées par de nombreuses espèces envahissantes. Solidage géant, Asters américain et Sarracénie pourpre sont régulièrement éliminés par les agents de la RNR accompagnés des membres de la confrérie des Tourbiers. Malgré la forte régression constatée, la vigilance ne doit pas baisser. Les espèces envahissantes constituent un nouveau fléau pour la conservation de la biodiversité avec le réchauffement climatique qui facilite leur développement, de plus en plus en altitude.



Nouveaux arrivants dans la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne – Bouverans

L’année 2020 a vu l’arrivée d’Elodie Mehl, au poste de conservatrice de la réserve, pour succéder à Vincent Bertus. Suite au départ de Guillaume Canova en mars 2022, Marine VECK a été recrutée à la communauté de communes Frasne-Druegeon en tant que chargée de mission valorisation du patrimoine pour la réserve naturelle des tourbières de Frasne-Bouverans.



MARINE VECK  
Chargée de mission valorisation et promotion de la réserve naturelle des Tourbières de Frasne-Bouverans

Marine se consacre principalement sur les missions en lien avec l’accueil du public et la gestion des infrastructures d’accueils. Merci à Guillaume pour sa précieuse collaboration et bienvenue à Marine.



## 3. UN NOUVEAU PROGRAMME EUROPÉEN LIFE SUR LES TOURBIÈRES DU JURA

Fort du succès du programme européen Life tourbières du Jura mené de 2014 à 2021, un nouveau projet Life a été déposé auprès de la Commission européenne fin 2021.



Et bonne nouvelle, le programme Life Climat tourbières du Jura a été retenu parmi plus de 600 propositions, comme l'a annoncé la Commission européenne le 30 août dernier.

Le programme Life Climat tourbières du Jura peut ainsi démarrer pour les 7 prochaines années avec l'objectif général de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la dégradation des tourbières du Jura franc-comtois.

Les bénéficiaires du programme restent les mêmes : le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, à nouveau bénéficiaire-coordonateur, l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, le Parc naturel régional du Haut-Jura, l'EPAGE Doubs Dessoubre et les Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray. Ils mettront en œuvre d'importants travaux de réhabilitation fonctionnelle sur 70 tourbières (contre 55 pour le premier Life), s'appuyant sur l'expérience acquise durant les 7 dernières années.

L'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue sera le plus gros bénéficiaire du programme, avec 24 sites à restaurer sur les 70. Le territoire de la CFD, membre de l'EPAGE, sera concerné par la restauration de 8 secteurs tourbeux.

**Le résumé du Rapport d'Activité 2021 de la Réserve Naturelle est disponible sur le site internet :**  
[www.frasnedruegeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/sites-a-visiter/les-sites-naturels-amenages/la-reserve-naturelle-regionale-des-tourbières-de-frasne-et-bouverans/](http://www.frasnedruegeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/sites-a-visiter/les-sites-naturels-amenages/la-reserve-naturelle-regionale-des-tourbières-de-frasne-et-bouverans/)

Celui de 2022 sera en ligne début 2023.

## CONTRATS TERRITORIAUX ET PROJETS STRUCTURANTS

Responsable du service : Sandra Ferraro

### 1. MAISON DE SANTÉ

La Communauté de communes Frasne Dugeon investit dans une Maison de santé pluridisciplinaire qui verra le jour au cœur du village de Frasne en 2024.

D'ores et déjà, les professionnels de santé déjà présents sur Frasne se sont regroupés en association afin de préparer leur installation et leur collaboration dans le futur équipement. Infirmières, kinésithérapeute, orthophonistes, ostéopathe, sophrologue et de futurs médecins en cours d'étude composent cette association qui est bien sûr ouverte à de nouveaux membres !

La collaboration thérapeutique des professionnels sera mise au service de la prise en charge des patients.

#### Un projet immobilier innovant, estimé à 3,2 Millions d'euros

Centralement située sur la place du Renouveau, la future Maison de santé est aux carrefours des axes de communication tout en garantissant une accessibilité sécurisée à pied et en mode doux.

Volontairement dense, le bâtiment offrira 1 300 m<sup>2</sup> d'espaces aménagés sur 3 niveaux, dont des espaces encore disponibles. Le projet comporte plusieurs originalités, dont un



parking souterrain de 17 places pour les professionnels afin d'économiser le foncier, et environ 40 stationnements visiteurs à proximité immédiate. En outre, les abords seront végétalisés et une rue de desserte à sens unique permettra de rejoindre la Grande rue et la rue des Contours, avec une vitesse modérée à 20 km/heure.

Cette nouvelle rue a d'ailleurs été dénommée par une délibération prise le 23 mai 2022 en conseil municipal de Frasne : « rue du Dr Catherine Hovan », qui a exercé en tant que médecin à Frasne dans les années 1980.

Répondant aux nouvelles normes de construction, le futur bâtiment sera également « BEPOS », soit bâtiment à Energie positive. C'est le recours à la géothermie qui a été choisi pour le mode de chauffage. Un rafraîchissement actif mais très encadré est également prévu.

#### Un nouveau pôle Santé et services

La Maison de santé va jouxter un futur immeuble (en lieu et place de l'ancienne Maison « Louette » et des anciennes chambres meublées « l'arc

en ciel ») dont la construction est portée par l'entreprise sociale pour l'habitat NÉOLIA, en partenariat avec la commune de Frasne. Cet immeuble va proposer des logements à loyer encadré et des appartements adaptés pour des familles et des seniors.

En outre, la pharmacie devrait y déménager en rez-de-chaussée. Les usagers de la Maison de santé vont donc trouver tous les services à portée de pas ou de roues.

#### Accueil possible d'un ou plusieurs médecins dès à présent

Le Dr Jeannin Moharic a pris sa retraite au 15 juillet 2022 et le Dr Chesnel

continue à exercer dans son cabinet rue de la Gare. Afin de permettre dès aujourd'hui l'installation d'un ou plusieurs médecins, même à titre de remplacement ou provisoirement, la Communauté de communes a pris ses dispositions pour reprendre la location du cabinet du Dr Jeannin Moharic au 67 B Grande rue (un espace également occupé partiellement par Laura Gresset, ostéopathe).

Il faut souligner que le Dr Jeannin Moharic a laissé à son départ en retraite son cabinet, entièrement équipé : table d'examen, bureau, rangement, salle d'attente.



Les locaux n'attendent donc que l'arrivée d'un ou plusieurs praticiens !

**Pour tout renseignement sur la location du cabinet médical, contactez la Communauté de communes Frasne Dugeon au 03 81 49 88 84 ou [secretariat@frasnedruegeon-cfd.fr](mailto:secretariat@frasnedruegeon-cfd.fr)**

## EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL

Responsable du service : Sarah COURDIER

Pôle technique : Bertrand Dichamp, Sylvain Pereira et Marion Guillard-Jeannin.

Pôle secrétariat /facturation : Brigitte Besson, Sophie Vionnet (avec le renfort de Annie Pereira).

### 1. EAU POTABLE

Le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) 2022, sur l'exercice 2021, fait état de :

- 5700 habitants desservis
- 760 938 m<sup>3</sup> prélevés, 100 % d'origine souterraine
- 88.9 % de rendement
- 127 km de réseau de canalisation d'eau potable

Un renouvellement du parc de compteurs est en cours. Il consiste à remplacer les compteurs de plus de 15 ans et a commencé sur la commune de Boujailles.

Les études visant à sécuriser la distribution d'eau potable pour le futur arrivent à leur fin. Les travaux résultants pourront commencer au printemps 2023. La CFD procédera, entre autres, à l'extension du réseau d'adduction d'eau potable sur la commune de Dompierre-Les-Tilleuls ainsi qu'à une interconnexion entre La Rivière-Dugeon et Bouverans afin de sécuriser l'approvisionnement en eau de cette commune. Comme chaque année, des travaux de nettoyage des réservoirs ont été effectués.



### 2. ASSAINISSEMENT

Le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) 2022, sur l'exercice 2021, fait état de :

- 47.2 km de réseau
- 563 364 m<sup>3</sup> d'eau traités à la station d'épuration
- 93 % de rendement moyen de dépollution sur l'ensemble des paramètres
- 100 % des boues sont déshydratées et compostées

En 2022, l'interdiction d'épandage des boues d'épuration est toujours en vigueur du fait de la crise sanitaire et de la présence suspectée de COVID dans les matières. Nous continuons donc à avoir recours à la déshydratation de ces boues, à but hygiénisant, afin qu'elles puissent être envoyées en compostage. Ces opérations coûtent 10 fois plus cher que l'épandage classique, ce qui a entraîné une augmentation des tarifs en 2021.



La CFD poursuit les études afin de déterminer les besoins en épuration à l'horizon 2035 et explore différentes options pour augmenter notre capacité épuratoire.

mobilières. Ces vérifications sont primordiales pour s'assurer du bon acheminement des eaux usées vers la station d'épuration et éviter ainsi les pollutions du milieu naturel.

Des contrôles de raccordement des eaux usées et pluviales sont réalisés régulièrement sur le territoire de la Communauté de communes, notamment lors de transactions im-

**Vous pouvez solliciter un contrôle de branchement en contactant le service au 03 39 94 00 01 ou eau.assainissement@frasnedrugeon-cfd.fr**

**3. FACTURATION**

Chaque abonné reçoit deux factures par an par compétence (deux factures eau potable, deux factures assainissement). La première facture correspond à la part fixe et est émise avant l'été. La deuxième correspond à la part variable, assise sur la consommation, et est émise à l'automne.

L'évolution des tarifs est le fait de 2 éléments :

- La nécessité de réaliser des travaux de mise aux normes et de connexion des réseaux pour assurer l'avenir de la ressource (une étude de prospective pluriannuelle a été réalisée).

- L'équilibre nécessaire du budget du service Eau et Assainissement, en tenant compte du déficit constaté et sans possibilité de faire compenser ce déficit par les contribuables, via les impôts locaux, les usagers devant payer le service dans son intégralité.

La tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2022 est consultable sur le site internet de la CFD. La part fixe en eau est de 25 € HT et en assainissement de 108 € HT. Le prix de l'eau au m<sup>3</sup> est de 1,03 € HT.

En 2022, nous sommes arrivés à l'harmonisation pour toutes les communes, du prix de l'assainissement, soit 2,70€ HT/m<sup>3</sup>.

**Contact guichet unique à la Communauté de communes pour toute question concernant la facturation et les tarifs ou pour signaler un dysfonctionnement :**

3 rue de la Gare – 25560 FRASNE  
Par téléphone 03 39 94 00 01 (du lundi au vendredi matin)  
Par courriel : eau.assainissement@frasnedrugeon-cfd.fr

**ASTREINTE eau et assainissement, soir et week-end : 07 56 12 50 67**

(Hors réseau domestique des particuliers, numéro à composer en cas de dysfonctionnement sur les postes de refoulement, fuites sur la voie publique ou dans le milieu naturel, problème à la station d'épuration...)

**Tous ensemble, nous pouvons contribuer à RÉDUIRE le MONTANT des FACTURES et le coût du service !**

- Je ne jette PAS de lingettes dans les toilettes !
- Je mets mon habitation aux normes (raccordement obligatoire au réseau de collecte séparatif des eaux usées).
- Je contrôle ma consommation en vérifiant régulièrement mon compteur, j'économise l'eau en fermant les robinets et en contrôlant régulièrement les branchements d'eau potable des appareils domestiques.



École intercommunale de la Haute-Joux

Année scolaire 2022-2023

Les 126 élèves sont répartis dans les 6 classes de la manière suivante pour cette nouvelle année scolaire :

BONNEVAUX		
<b>PS/MS - 24 élèves</b> Mme ALPY-CUINET Françoise et Mme BERNARD Valérie (Atsem)	<b>CP - 17 élèves</b> Mme CUCHE Carine	<b>CE1 - 20 élèves</b> Mme GREFFIER Pascale

VAUX-ET-CHANTEGRUE		
<b>MS/GS - 23 élèves</b> Mme AUTHIER Fanny, Mme MOUETTE-HADORN Elina et Mme ABSALAM Malika (Atsem)	<b>CE2/CM1 - 20 élèves</b> Mme Bugnet Justine et M. Pellegrini Antonin	<b>CM1/CM2 - 22 élèves</b> M. Simonet Clovis

Activités

Une nouvelle année scolaire s'est achevée, remplie de projets variés pour les élèves. L'équipe enseignante tient d'ailleurs à remercier les élèves, les parents, et tous les partenaires de l'école (communes de Vaux-et-Chantegrue et de Bonnevaux, SIEHJ, CFD, ADEHJ, périscolaire Les Diablotins, ...), grâce à qui toutes ces activités peuvent se dérouler chaque année. En voici quelques exemples plus en détails.

correspondant à des modèles et les ont nommés. Les petits artistes ont également pu peindre à l'aide des feuilles d'arbres, puis se sont entraînés à divers jeux d'adresse (pétanque, anneaux, quilles, chamboule tout...). L'activité préférée des enfants à l'unanimité restera les châteaux de sables. L'après-midi, la chasse au trésor a permis aux élèves de s'investir par équipe. Fin de journée conviviale autour d'un goûter et des bonbons du trésor. Une belle journée ensoleillée et riche en émotions !

• **Sortie au château de Joux**

Les CP, CE1 et CE2 ont visité le château de Joux.

Grâce à un jeu de piste, ils ont déambulé depuis le donjon jusqu'au grand puits et appris comment vivaient les soldats en garnison au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'après-midi a été consacrée à la légende de Berthe de Joux. Nous l'avons écoutée juste à côté de sa cellule puis nous avons appris à tracer à l'encre et à la plume de jolies enluminures pour illustrer le carnet de légende rapporté en classe.



• **Sortie aux Grangettes**

Les élèves des classes maternelles sont partis à la découverte des petites bêtes du lac et se sont essayés à la pêche aux canards. Ils ont ensuite cherché les arbres et fruits







### • L'école dehors

« Maîtresse, on revient vendredi prochain ? »

Voici les mots d'un élève de CE1 de l'école de Bonnevaux cette année. Mais où souhaite-t-il donc revenir ? Eh bien, à l'école... mais celle du « dehors » !

À Bonnevaux, dans la classe de Madame Greffier, depuis la rentrée 2021, l'école du « dehors » vient compléter l'école du « dedans ».

### Qu'est-ce que l'école dehors ?

Ce n'est pas qu'une sortie naturaliste. Il s'agit bien d'école avec ses lois et ses règles. L'apprentissage par la nature contribue aux objectifs scolaires et apporte aux enfants une plus grande connaissance de leur territoire et de leur environnement.

Cet enseignement contextualisé fait sens pour l'enfant. Dehors, l'autonomie de celui-ci est recherchée. L'élève est placé dans une démarche de résolution de problèmes singulière. Il est aux commandes de ses apprentissages. Par ailleurs, la nature est un excellent support aux apprentissages scolaires : le matériel mathématique est à portée de main (réaliser des collections de pives), le vocabulaire s'enrichit grâce aux observations (nommer les couleurs, les odeurs...), le besoin de liberté de mouvement est satisfait (s'engager physiquement, réaliser des parcours...), le partage d'un espace plus grand permet à chacun de trouver SA place..

Ainsi, lors de l'année scolaire 2021 -2022, les élèves de CE1 CE2 de Madame Greffier étaient les premiers à faire l'expérience d'un apprentissage régulier au contact de la nature.



En fin d'année, l'école du dehors s'est également déplacée jusqu'à Mouthe, aux Bâties, afin de découvrir le milieu naturel des pré-bois. Ce projet était financé par le département du Doubs et encadré par Emmanuel Redoutey, animateur nature.

Enfin, la dernière séance fut l'occasion d'inviter les parents d'élèves à un spectacle composé de chants, de danses et de saynètes reprenant les diverses séances vécues en forêt par les enfants. Malgré la pluie, la fête fut joyeuse !



Le bilan de cette première expérience, auprès des enfants et des parents, s'est avéré très positif. C'est donc encore, pour l'année scolaire 2022 2023, sur le site de la Feuillée que vous pouvez rencontrer les 20 élèves de CE1.

Équipés selon la météo, ils portent, chacun, un petit sac à dos où se trouvent une gourde et du matériel scolaire. Après une marche d'une trentaine de minutes, ils s'installent sur leur canapé forestier, prêts à travailler. Comme dans la classe du dedans, les séances de français, de mathématiques, d'arts visuels, de sport, de sciences ... s'enchaînent tout en prenant le temps à la fois d'observer la ronde des saisons qu'offre la nature, de passer du temps dans son « coin personnel » et enfin, d'exprimer ses ressentis.

Le retour en classe est un moment privilégié pour la production d'écrits. Un temps pour laisser une trace écrite sur la matinée ou un moment particulier vécu en classe du dehors.

Un va-et-vient se met en place entre dedans et dehors. Ce que j'apprends dedans est réinvesti dehors et inversement. Donner du sens aux apprentissages, développer le bien-être physique et émotionnel de l'élève grâce à l'école du dehors, c'est un nouveau pari lancé cette année encore à l'école de la Haute-Joux.

Le projet d'une année qui s'étendra bientôt à d'autres classes...



### • Sur la piste des Arts

Cette année, avec la classe de MS-GS, nous avons travaillé sur les Arts. Tout d'abord, nous sommes allés voir un spectacle à Bonnevaux. Nous y avons découvert les différents arts que nous avons ensuite étudiés tout au long de l'année scolaire.

### 7<sup>e</sup> : le cinéma

Commençons par le plus connu du grand public : le septième Art : le cinéma, bien sûr.

Avec les tablettes, nous nous sommes filmés en train de faire des tours de magie. Et plus tard dans l'année, nous avons fait une mini-vidéo mettant en scène un lapin en peluche et une marionnette de grenouille.

### 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Arts : la sculpture et l'architecture, productions en volume

En janvier, nous avons modelé des petits manchots et construit un grand château en carton et papier kraft. À Pâques, nous avons assemblé un mobile en pâte à sel, à la manière d'Alexander Calder.

### 3<sup>e</sup> Art: la peinture et le dessin

Au mois de mars, avec la classe, nous avons visité le Musée de Pontarlier et imité un peintre du Doubs : Robert Fernier. Avec le livre « Le loup qui enquêtait au musée », nous avons observé des tableaux d'artistes connus : Arcimboldo, Picasso...

Nous avons découvert Mona Lisa : La Joconde de Léonard de Vinci et réalisé nos « Joconde » en graphisme et en puzzle.



### 4<sup>e</sup> Art : la musique

En juin, nous sommes allés voir un spectacle de « Pierre et le loup » présenté par une artiste qui s'appelait Fanny. Chaque animal était représenté par un instrument. Plus tôt dans l'année, nous avons déjà découvert les instruments avec « La symphonie des animaux » de Dan Brown (CD et livre). Là aussi, chaque animal a son instrument.

Enfin, pour préparer le spectacle de fin d'année, nous avons joué avec le rythme en utilisant les instruments de l'école : guiro, tambourin, maracas, claves.

### 5<sup>e</sup> Art : la littérature

Notre classe a participé au livre élu. Parmi une sélection de livres, nous avons voté pour notre livre préféré, c'était « Grand loup, petit loup, la petite feuille qui ne tombait pas ».

Sur le thème de la grenouille, nous avons inventé la fin d'une histoire, « Pauvre Verdurette », et fabriqué un petit livre à rapporter à la maison.

### 6<sup>e</sup> Art: les arts de la scène

À l'automne, nous nous sommes entraînés au cirque : jonglage, équilibre, foulards et rubans. En juin, nous avons beaucoup travaillé pour présenter le spectacle aux parents (danse, chants, cirque...).

En fin d'année, la maîtresse a rassemblé toutes nos productions dans un petit livret, ainsi, nous pourrions nous souvenir longtemps de ce grand projet.



Article signé « Les petits artistes de la Maternelle de Vaux », année 2021/2022

Site internet de l'école : <http://prim-vaux-et-chantegrue-haute-joux.ac-besancon.fr/>



# A.D.E.H.J. (Association De l'École de la Haute-Joux)

L'ADEHJ est l'Association Des parents d'élèves de l'École de la Haute-Joux qui regroupe les écoles de Bonnevaux et de Vaux-et-Chantegrue. Son but est de récolter des fonds afin d'apporter une aide matérielle et financière à l'école (sorties et activités scolaires diverses...) mais aussi de créer des liens entre les parents.

Après toutes les restrictions sanitaires passées, nous avons pu finir l'année scolaire lors d'un moment convivial rempli de joie et de bonheur avec la kermesse de fin d'année. Beaucoup d'enfants et de parents sont venus nous rendre visite dans la cour d'école de Bonnevaux, pour jouer, se faire maquiller (merci à nos mamans maquilleuses !), rencontrer la magicienne des ballons, manger une crêpe, ou partager un verre sous le soleil, avec l'aide des anciens CM2. La soirée s'est prolongée à la salle des fêtes avec un repas réalisé par l'auberge du gaulois, financé en partie par l'ADEHJ.



Pour bien commencer l'année scolaire, nous avons mis en place un apéritif de rentrée qui a permis de faire connaissance avec les nouveaux parents et de passer un moment convivial tous ensemble.

Nous avons également réalisé notre 1<sup>er</sup> marché d'automne, le dimanche 16 octobre à la salle des fêtes de Bonnevaux, et qui a rencontré un fort succès. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui se sont déplacées ainsi

que les producteurs présents. Lors de ce marché, nous avons vendu nos courges, qui sont semées, cultivées et ramassées par les parents d'élèves sur Vaux et Bonnevaux.



Après une année sans fête de Noël pour les enfants, nous leur avons offert un spectacle de magie avec le clown Fred Clumsy suivi de la visite du père Noël avec la traditionnelle distribution de cadeaux. Le spectacle de cette année a été un spectacle d'ombre.



Comme chaque année, la vente de sapins de Noël issu de nos forêts a eu lieu. Cette coupe se fait en accord avec le garde forestier et les sapins choisis sont des sapins qui ne grandiront pas davantage car ils poussent dans des

endroits denses. Par conséquent, le couper permet de libérer de l'espace pour d'autres arbres. Nous remercions les papas qui sont allés les couper le matin même de la vente.

### Pour nous aider, vous pouvez :

- Garder vos journaux, publicités, catalogues, papiers divers. Temporairement, nous n'avons plus de local de stockage sur la commune mais nous passons tous les 3 mois dans le village pour récupérer les paquets poser devant vos portes afin de les stocker sur Bonnevaux. Vous pouvez faire des paquets que vous ficellez ou alors les mettre en vrac dans des sacs en papiers. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez beaucoup de papiers entreposés chez vous !

En septembre, Préal nous a mis à disposition une benne que nous avons remplie avec les journaux stockés, ce qui nous a permis de récolter 890 €. Cette action n'est que bénéfique pour nous !

**Les prochains passages sont prévus les samedis 28 janvier et 29 avril 2023.**

- Nous acheter un sapin, issu directement de notre forêt de Vaux-et-Chantegrue, 100% local !! Des papiers sont distribués dans les boîtes aux lettres afin de passer commande. Cette année, la livraison à domicile des sapins est proposée. Il reste toujours la vente dans la cour de l'école, vous choisissez et vous donnez la somme que vous voulez. Un verre de vin chaud vous est offert !!

- Continuer à nous rendre visite lorsque nous faisons une manifestation comme le marché d'automne

**Collecte du PAPIER des associations**

10 TONNES de papier minimum

Deposer les papiers EN VRAC

Réserver la benne 3 SEMAINES AVANT la collecte

RÉSERVATION : tri@preval.fr 03 81 46 49 66

Feuilles de papier

Revues, magazines

Journaux

Cahiers

Enveloppes

Livres sans couverture

Catalogues, dictionnaires

Papiers NON ACCEPTÉS dans la benne

Kraft : papiers et enveloppes

Cartons

Enveloppes à fenêtre

Paquets de farine

Objets métalliques : trombones, reliures...

Affiches

Papier carbone

Emballages plastiques

### Remerciements :

• Nous remercions la commune pour le financement des cadeaux de Noël offert aux enfants, pour la mise à disposition des sapins et ainsi que pour le prêt de la salle des fêtes et de la salle de convivialité.

- Nous remercions également les agriculteurs pour la mise à disposition d'un tas de fumier dans un de leur champs pour faire pousser nos courges.
- Nous remercions les habitants du village qui nous aident en participant à nos ventes et nos actions diverses.

• Et enfin, merci à tous les parents, grands-parents, enfants, instituteurs, qui, d'une manière ou d'une autre, font vivre notre association.

Vous pouvez nous suivre également sur notre page Facebook.

Julia VIONNET

### CONTACT :

**Association De l'École de la Haute-Joux**  
adehj25@yahoo.com

Présidente : Julia Vionnet / Vice-présidente : Sylvie Cuche  
Trésorière : Blanche Jeanclerc / Vice-trésorière : Julia Deltour  
Secrétaire : Céline Dodane / Vice-secrétaire : Floriane Sornay





## Amicale des anciens combattants

### Cérémonie officielle en hommage aux morts de notre commune et de toute la France

Pas grande foule pour accompagner le dépôt de la gerbe au monument. Peut-être encore une crainte de contamination « Covid » ? Peut-on dire que c'était mieux avant, pas forcément. Par contre ce qui est vrai, en revenant à quelques décennies en arrière, il y avait plus de 40 adhérents d'Anciens combattants alors qu'aujourd'hui, nous ne sommes que 9, sans tenir compte des problèmes de santé de plusieurs adhérents.

De plus, à cette époque, tous les enfants des écoles étaient présents en musique avec la clique en habit de pompiers. Le cœur de chant avec « Ce n'est qu'un aurevoir » et le traditionnel « DE PROFUNDIS » de circonstance récité par l'ecclésiastique.

Merci à l'équipe municipale de nous avoir accueillis à la salle des fêtes afin de partager le verre de l'amitié.

### 11 novembre 2022

Par une belle journée ensoleillée, beaucoup de Valchantoises et Valchantois ont assisté à la cérémonie du souvenir. Comme de coutume, une gerbe de fleurs déposée, lecture du message de M. Le Ministre, appel des morts, « La Marseillaise » et enfin, le partage du verre de l'amitié offert par la commune et servi par la commission.

Pour rehausser le contenu des futures cérémonies, Madame Audrey Bailly Bechet, qui a parfaitement su s'occuper des enfants lors de la fête du village, m'a promis qu'elle allait susciter le corps enseignant de faire participer les enfants des écoles aux prochaines cérémonies du souvenir. D'avance un grand merci à tous les intervenants.

### Remise de la médaille de reconnaissance de la Nation

Le 5 décembre, à l'occasion de la journée nationale des anciens Combattants ayant participé aux conflits entre la France, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie, M. Christian Nicod a été décoré de la médaille de la reconnaissance de la Nation par le Colonel Rémy Vuillemin.

### Le 13 décembre 2022, notre camarade Gaston Chuard nous a quitté

Dans le respect du désir de la famille, l'inhumation a eu lieu au cimetière le 19 décembre 2022 dans l'intimité familiale.

Le Président, Christian NICOD



## ACCA, Association Communale de Chasse Agréée

La saison 2022/2023 fut très calme en termes de prélèvement avec seulement 7 sangliers et 3 chevreuils, soit environ 50% de moins que les saisons précédentes. Ces chiffres sont dû au fait que la fédération de chasse du Doubs a décidé de ne pas réattribuer de bracelets de sanglier depuis le mois d'octobre et qu'une grande partie de nos membres préfère ne pas chasser les chevreuils estimant que sa prédation naturelle a suffisamment fait chuter sa population.

Néanmoins, nous nous souviendrons longtemps de la magnifique journée de chasse durant laquelle notre doyen Roland Vuillaume (87 ans) qui totalise 70 permis de chasse, a prélevé son premier sanglier. Un grand bravo à lui !

L'ensemble des 15 adhérents de l'ACCA apprécie de pouvoir profiter du nouveau chalet de chasse du Tremplin qui correspond parfaitement à nos attentes.

À noter que, comme les années précédentes, aucune infraction ni accident de chasse n'a été recensé pendant la saison en cours.

Pour les personnes souhaitant connaître les horaires et jours de chasse, nous les invitons à venir consulter le tableau de la mairie sur lequel sont affichés l'ensemble des arrêtés préfectoraux.

Gabriel CHARDON



### CONTACT :

**ACCA**

Patrick Rousseau : [patrick.rousseau73@orange.fr](mailto:patrick.rousseau73@orange.fr)

## Centre de première intervention - Rive gauche

Le CPIR (Centre de Première Intervention Renforcé) de Labergement-Sainte-Marie regroupe les sapeurs-pompiers volontaires de 8 communes dont Vaux-et-Chantegrue, Labergement-Sainte-Marie, Malbuisson, Saint-Point-Lac, Les Grangettes, Malpas, La Planée, Remoray-Boujeons.

L'effectif est de 28 sapeurs-pompiers comprenant 11 femmes et 17 hommes dont 1 officier, 1 médecin, 2 infirmiers, 8 sous-officiers et 16 hommes du rang.

Le centre est doté de 6 véhicules : 2 fourgons incendie, 1 véhicule toute intervention, 1 véhicule tout terrain, 1 VL et 1 bateau.

Durant l'année 2022, les sapeurs-pompiers de Labergement-Sainte-Marie ont effectué 285 interventions.

Le samedi 10 septembre, a eu lieu la journée portes ouvertes à la caserne. Cette journée a permis de faire découvrir les nouveaux locaux et les véhicules aux habitants alentours. De nombreuses activités et différentes manœuvres ont été proposées lors de cette belle journée.

L'amicale des sapeurs-pompiers des 2 lacs a organisé une fondue géante le 19 novembre à la salle des fêtes de Labergement. Cet événement, qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, a réuni 250 personnes.

Les sapeurs-pompiers du Doubs recrutent quotidiennement. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter par le biais du chef de centre, le Lieutenant Cyril DEY, au 06 31 29 60 43 ou sur le site du SDIS25.fr.

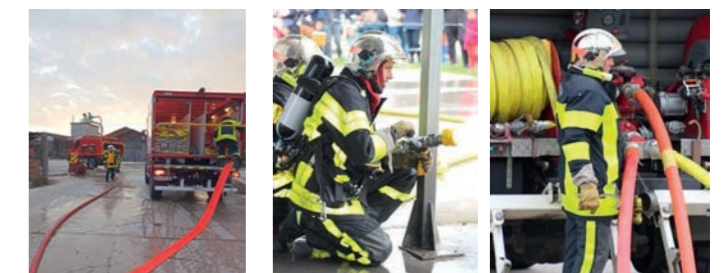
Le CPIR tient à remercier l'ensemble des communes pour le prêt de divers locaux qui nous ont servi lors de nos manœuvres mensuelles. Ainsi que la population pour leur accueil lors de la visite pour les calendriers.



### CONTACT :

**CPI Rive gauche**

Cyril DEY : 06 31 29 60 43  
SDIS25.fr





# AAPPMA La Drugeonnaise

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Si en 2021, nous avons bénéficié d'une bonne météo pour la pratique de la pêche (beaucoup de pluie), cela n'a pas été le cas en 2022.

Tout avait bien commencé, avec un nombre de pêcheurs en augmentation, de bonnes conditions au mois de mars et un alevinage réalisé avant le démarrage de la saison, réparti sur toutes nos communes (de La Rivière-Druegon à Vaux-et-Chantegrue).

Puis rapidement, avec un mois de mars extrêmement sec, la sécheresse s'est faite sentir et le débit du Druegon a fortement baissé. Celle-ci s'est amplifiée au début de l'été et la pêche en 1<sup>re</sup> catégorie a été fermée en août par arrêté préfectoral dans tout le département.

Certaines activités ont néanmoins pu être menées et après deux années d'interruption, nous avons pu reconduire la journée pêche des enfants en mai. Malgré une bonne fréquentation, cette journée ne fut pas une pleine réussite, les truites refusant de mordre (température d'eau trop élevée). Les enfants ont malgré tout pu se familiariser avec la faune aquatique de l'étang, avec l'atelier découverte de notre hydrobiologiste Jean-Noël.

Mais il y a des nouvelles moins réjouissantes. Fin juillet, en aval de Bonnevaux, le Druegon (à sec sur cette portion), a subi une importante pollution d'eau usée. Celle-ci a pu être en partie maîtrisée avec l'intervention de Franche-Comté assainissement, diligentée par la CFD. Une intervention rapide peut réduire ou minimiser l'impact des pollutions. Si vous constatez ce type de désordre, n'hésitez vraiment pas sans tarder à contacter les services compétents (cf. encadré plus bas) ou prévenir un membre du comité de la pêche.

Pour la première fois, le Druegon s'est retrouvé à sec en amont de Bonnevaux pendant une quinzaine de jours sur environ 2 km, engendrant des dégâts au niveau de la faune piscicole. Nous suivons l'évolution sur cette zone, en collaboration avec la fédération de pêche du Doubs (pêche électrique de comptage).

Pour ce qui est de l'entretien de notre parcours, des corvées de débroussaillage ont été réalisées sur le secteur Vaux/Bonnevaux en novembre et une en mars, nous poursuivrons cette année sur ce secteur.

En juillet, nous avons faucardé des zones de pêche sur l'étang de La Rivière-Druegon pendant une semaine. La

**CONTACT :**  
**Société de pêche**  
 aappma.ladrueonnaise@gmail.com  
 grillon.joel@wanadoo.fr - 06 49 81 87 14



deuxième phase prévue début septembre n'a pas pu se réaliser suite au manque d'eau, aux températures trop élevées et à l'interdiction de pêche en première catégorie.

Nous espérons des conditions plus favorables en 2023...

**En cas de constat de pollution, merci de prévenir le plus rapidement possible soit :**

- Astreinte assainissement à la Communauté de communes Frasne Druegon : 07 56 12 50 67
- Président de La Drueonnaise : 06 49 81 87 14
- Office Français de la Biodiversité : 03 81 58 39 65
- Fédération de pêche : 03 81 41 19 09
- Gendarmerie : 17

**Carte de pêche de la Drueonnaise (ainsi que l'option ehda)** sont en vente sur internet : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) et laissez vous guider, ou chez notre dépositaire : Pêche nautisme, 2 rue B Palissy, 25300 Granges-Narboz

# Familles rurales - accueil périscolaire



L'accueil est ouvert pour les enfants des écoles de Vaux et Bonnevaux les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- de 7h10 à 8h40
- de 11h55 à 13h40
- de 16h25 à 18h

L'équipe d'animation : Patricia, Delphine, Isabelle, Anaïs et Elodie sont là pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Comme toujours, nous sommes en recherche de personnel en particulier pour le temps du midi.

**Interview de nos petits diablotins pour vous expliquer ce qu'il se passe au périscolaire :**

1- Pour toi, le péri, c'est quoi ?

On rigole, on s'amuse, on joue manger avec les copains, on chante, on fête les anniversaires, et même des bêtises, nous dit Adam

2- Vos activités préférées ?

Les bricolages, dessiner, jouer dehors, aller au stade, les kaplas, les jeux de société, le babyfoot, aller au train...

3- Ce que tu aimes le moins ?

Les légumes et le bruit

4- Les animatrices sont sages ?

Sympas, gentilles, intentionnées, drôles mais par contre, certaines chantent mal :-D

5- Ton meilleur souvenir ?

Les goûters au stade, les pique-nique de fin d'année, les toboggans de neige, hamburger/frites, cacher les voitures des animatrices sous les feuilles...



**L'association des Brimbelles c'est aussi :**

Une micro-crèche à Frasne, les mercredis loisirs et l'accueil de loisirs à Frasne durant les vacances scolaires, proposer de l'aide dans la manipulation d'internet / traitement de texte et autres outils informatiques, échanger des expériences liées à la maladie.



N'hésitez pas à nous de demander des renseignements si vous êtes intéressés. Les inscriptions peuvent se faire toute l'année sur demande.

**CONTACT :**

**Elodie Robbe - Familles Rurales Les Brimbelles – Les Diablotins**  
 3 lieu-dit Pyramide, 25160 Vaux-et-Chantegrue  
 03 81 69 99 38 - [al.lesdiablotins@famillesrurales.org](mailto:al.lesdiablotins@famillesrurales.org)  
 Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h40 à 11h40



## Club d'Amitié

Le Club de l'amitié se réunit chaque mardi après-midi pour partager, évidemment, un moment bienfaisant d'amitié et de détente.

Quant au programme, ce sont les jeux de cartes et les jeux de société qui enchantent les participants. Le temps s'écoule vite autour de nos tapis de jeux. L'après-midi se



termine par un délicieux goûter, toujours meilleur lorsqu'il est confectionné par un de ses membres.

Ouvert à tous, nous espérons que plusieurs d'entre ceux qui nous lisent se joindront à nous.

Daniel GUYON

**CONTACT :**  
**Club d'Amitié**  
 M. Daniel Guyon : 03 81 69 60 78



## V.E.C.A. (Vaux-Et-Chantegrue Animations) Comité des fêtes

### Village propre

Au mois de mai, VECA a organisé le village propre : ce n'est pas la première année que les Valchantois se réunissent pour mettre un coup de propre au village, mais cette année, on peut noter qu'il y avait encore plus d'enfants pour nous filer un coup de main. La relève est assurée !

Le soleil était au rendez-vous et on remarque que plus les années passent, moins de débris sont retrouvés, ce qui fait plaisir. La matinée comme à son habitude s'est terminée par le verre de l'amitié !



### 1<sup>re</sup> édition de la course de caisse à savon folklorique

Après la période Covid sans possibilité de faire des manifestations, VECA pour 2022 a décidé d'innover en relançant une fête populaire sous le thème d'une course de caisse à savon folklorique !

Faire une course mais où ? Décision de faire directement dans le village avec une arrivée au centre, afin de mettre de l'animation. Nous nous sommes tout de suite rendu compte que nous avons besoin d'aide car c'était un gros projet, c'est pour cela que nous avons organisé une réunion d'information et de recrutement de bénévoles.

VECA heureux de voir lors de cette réunion l'engouement du village a continué dans sa lancée ! Bénévoles recrutés, pilotes inscrits, paille commandée, mise en place du parcours, la course est bien partie ! Un plus, une brocante est prévue le même jour !

Samedi 3 septembre, tôt le matin, accueil des brocanteurs et des pilotes et derniers préparatifs mais les dieux sont en colère, orage monstrueux et désespoir de tout VECA après



tout l'investissement fourni... La plupart des brocanteurs remballent et le moral est à la baisse, mais finalement, une fois l'orage passé, le beau temps revient et en fin de matinée les premiers essais peuvent commencer !

Tous les équipages inscrits sont là, soit une trentaine de pilotes, ce qui est un vrai succès pour une première édition. Plusieurs catégories de courses sont mises en place, par âge, monoplace ou biplace, les pilotes sont âgés de 6 à 67 ans ! Certains sont venus de loin pour concourir et tous prennent le départ dans un esprit bon enfant. Les caisses à savon sont toutes plus belles les unes que les autres. Difficile de les départager lors de l'élection de la plus belle caisse à savon. Le public arrive gentiment avec l'éclaircie qui se confirme et on peut dire que le monde afflue plus la journée avance. Il y a longtemps qu'on n'avait pas vu autant de monde à Vaux-et-Chantegrue ....

En toute fin de matinée, les enfants déguisés défilent avec tout ce qui peut rouler qu'ils ont décoré par leur soin. Ils font un petit tour au centre du village, incroyable le nombre d'enfant qui compose le cortège ! Vraiment sympa de voir ce défilé !



Une tombola est organisée tout au long de la journée ainsi que des jeux pour les plus jeunes qui rencontrent un franc succès.

Les courses s'enchaînent et c'est sur les coups de 17h que la remise des prix est faite, la journée est une vraie réussite. Jamais on n'aurait cru qu'il y aurait une telle participation, c'est pourquoi on remet ça l'année prochaine !

Bien entendu, une réunion publique sera mise en place car si on a eu besoin de bénévoles pour cette année, on en aura encore plus besoin pour l'édition 2023, alors on compte sur vous !





Le 26 novembre, pour remercier les bénévoles et fêter le succès de cette première course de caisse à savon folklorique, nous avons partagé une fondue tous ensemble à la salle des fêtes, soirée bien sympathique !



En novembre comme d'habitude, nous voulions décorer le village pour les fêtes de fin d'année mais il fallait refaire la structure de la fontaine qui avait déjà 10 ans, merci encore à tous ! Nous avons un podium solide et qui résistera aux années.



Début décembre, décoration du village, nous sommes contents d'avoir des retours positifs quant à celles-ci mais hélas nous avons le regret de constater à plusieurs reprises des dégradations qui nous ont même conduit à faire venir les gendarmes lorsqu'il y a eu une tentative de mettre le feu à la crèche.



2023... L'Assemblée Générale aura lieu en début d'année et bien sûr, vous y êtes tous conviés ! Comme chaque année, nous sommes à la recherche de nouveaux adhérents, que ce soit pour une manifestation ou plus, nous avons toujours besoin de sang neuf, de nouvelles idées pour faire bouger notre village donc n'hésitez pas, vous verrez ce ne sont que de bons moments et comme on dit, plus on est de fous, plus on rit ! Alors, à tout bientôt et encore un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués dans VECA cette année !!!!

Stéphanie MASSART

**CONTACT :**  
**V.E.C.A. (Vaux-et-Chantegrue Animations)**  
 Stéphanie MASSART, présidente : 06 73 89 93 67  
 Benoît Massart, Vice-président : 06 87 47 22 58

## Football Club Lac Remoray Vaux



Une nouvelle saison débute et la dynamique de notre club continue avec ses 250 licenciés qui peuvent s'appuyer sur plus de 25 entraîneurs et dirigeants. Le comité du club est passé de 11 personnes la saison dernière à 15 personnes pour les années à venir et un changement de présidence a eu lieu. Notre ancien président, Christian Bole Du Chomont, a laissé sa place à Kévin Jeannerod, élu à l'unanimité.

Depuis le mois d'octobre, le FCLRV a embauché un apprenti, Ludovic Finale, 21 ans, qui aura pour mission de découvrir le monde du football amateur en épaulant les dirigeants lors des entraînements ou lors de la préparation de ceux-ci. Il a déjà plusieurs missions, au sein du club, dont la relance de l'école de foot féminin. Le reste de son temps, il est à la disposition de la commune de Labergement-Sainte-Marie où il a actuellement le projet de relancer le club du 3<sup>e</sup> âge. Un grand merci à l'appui de la commune de Labergement-Sainte-Marie dans le dossier.

Pour la première fois de son histoire, l'équipe fanion du FCLRV, entraînée par Arnaud Péquignot, a réussi à se qualifier pour le 3<sup>e</sup> tour de la Coupe de France. Le point négatif, le match n'a pas pu se dérouler sur le terrain de Vaux ou celui de Labergement car les deux terrains ne sont pas aux normes pour jouer un 3<sup>e</sup> Tour de Coupe de France. Le match a été joué sur le terrain du FC Mouthe qui nous l'a généreusement mis à disposition.

Le projet de refonte du terrain sur la commune de Labergement-Sainte-Marie avance petit à petit, des réunions ont lieu avec les différentes communes qui se sentent impliquées et avec les différents organismes dont on a besoin afin de faire avancer un tel projet.

Nous avons réalisé notre loto géant cet été à la salle des fêtes de Mouthe où environ 550 participants sont venus jouer, ce qui nous a laissé un beau bénéfice pour nous permettre d'acheter le matériel dont le club a besoin chaque année. N'oubliez pas le concours de belote le samedi 25 février 2023 à la salle des fêtes de Vaux-et-Chantegrue.

Une star parisienne nous a honorés de sa présence le dimanche 24 avril, il s'agit d'OSMOSE, la vache appartenant au GAEC du FOURPERET qui a obtenu le 1<sup>er</sup> prix au Concours général agricole à Paris. Pascal Robbe, acteur principal de cette venue, avait ainsi invité Osmose à donner le coup d'envoi du match de football féminin entre le FCLRV et le FC Liévreumont Arçon. La vidéo du coup d'envoi a eu un succès inattendu avec plus de 40000 vues sur les réseaux sociaux et est même passée en direct sur la chaîne l'équipe 21.

Après ces deux dernières années « COVID », le club espère vivre une année 2023 avec un agenda riche d'événements. Pour la réussite du club, on a besoin de tous, seul on n'est rien, ensemble tout est possible. Toutes bonnes volontés sont les bienvenues, quel que soit leur niveau dans la connaissance de notre sport, il y a toujours quelque chose à faire au sein de notre club.

À bientôt autour des terrains.  
Sportivement.

Kévin JEANNEROD, président du FCLRV



**CONTACT :**  
**FC Lac Remoray Vaux**  
 lac-remoray-vaux.fc@lbfcc-foot.fr  
 fclacremorayvaux



## Vendredi Anim'

Comme pour beaucoup d'Associations, VENDR'ANIM a subi le contre-coup de la pandémie sanitaire, qui a rompu les activités, réduit les effectifs, et perdu les habitudes des villageois de participer et partager à des animations du village. Retrouvons le chemin d'une convivialité nécessaire à tous.

L'exposition de novembre 2022 a permis de renouer avec le passé. Merci pour vos visites. Reste à consolider les échanges, venez, selon vos disponibilités, les vendredis après-midi, apporter vos idées, exprimer le savoir-faire de vos dix doigts, pour construire un lendemain qui alimentera le nécessaire d'une prochaine exposition de toutes sortes de décorations pour vos tables et maisons. Alors à bientôt.

**CONTACT :**

**Vendredi Anim'**

Mme Irène Barthelet :  
03 81 69 60 12  
Mme Yvette Maugery :  
06 45 94 22 81



## Quelques règles de bon voisinage

### Travaux de Jardinage et Bricolage

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils (moteurs thermiques ou électriques) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



### Animaux Domestiques

La circulation des animaux domestiques sur le territoire de la commune est réglementée par l'arrêté municipal N° 5/2018 : Article 1 : « Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls, sans maître ou gardien ».



### Feux de jardins et végétaux : interdits !

Par arrêté préfectoral, Article 23-3 : « Le brûlage en plein air des déchets végétaux et détritiques de toute nature est rigoureusement interdit dans les agglomérations ».

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères sont passibles d'une amende de 5<sup>e</sup> classe.



### Vitesse : pensez à notre sécurité

La circulation est de plus en plus importante dans notre village et nous constatons que malheureusement la limite des 50 km/h est régulièrement dépassée ! Aux abords de l'école, ou des habitations, la vitesse est souvent trop élevée... N'attendons pas un accident ! Nous sommes conscients que de nombreux aménagements doivent être faits dans nos rues, mais en attendant, Soyons des citoyens respectueux !



### Stationnement

Faisons preuve de civisme et de bon sens en faisant attention au stationnement de nos véhicules (ils ne doivent dépasser ni sur la route ni sur les trottoirs).



### Déneigement :

#### l'hiver n'a pas dit son dernier mot !

Par temps de neige, glace ou verglas, un trottoir non-entretenu peut s'avérer dangereux pour les piétons. Afin de prévenir les risques de chute et assurer la sécurité de tous, un arrêté municipal a été pris le 30 novembre 2020 concernant les mesures relatives au déneigement des trottoirs et à l'enlèvement du verglas par les habitants. Il ne s'agit que de quelques règles de bonne conduite.

**Merci aux Valchantois, de plus en plus nombreux, pour leur effort afin de faciliter l'accès aux habitations mais de penser également au travail des déneigeurs.**





# Horaires des services communaux



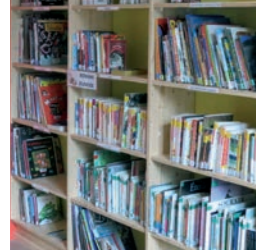
## Secrétariat de mairie

**Ouverture :** lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h ainsi que les samedis pairs de 9h à 11h30  
Sur rendez-vous le samedi matin.  
03 81 69 61 25 - mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr - www.vaux-et-chantegrue.fr



## Agence postale

**Ouverture :** du lundi au samedi de 8h30 à 11h30.  
Services photocopies.  
Retrait des vignettes d'accès à la déchèterie de la Fuvelle.  
Point de vente de pain.  
03 81 69 60 13



## Bibliothèque

**Ouverture :** samedi de 10h30 à 12h.  
09 70 02 35 07

# Horaires des services intercommunaux

## Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon

**Ouverture :** du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.  
03 81 49 88 84  
secretariat@frasedrugeon-cfd.fr  
Accueil secrétariat fermé le vendredi après-midi.

## Médiathèque intercommunale

**Ouverture :**  
mardi : 16h - 19h  
mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h  
jeudi : 16h - 18h  
vendredi : 16h - 19h  
samedi : 10h - 12h  
03 81 38 32 93  
mediatheque@frasedrugeon-cfd.fr

## Déchèterie

Depuis juillet 2015, les habitants de Vaux-et-Chantegrue peuvent accéder à la déchèterie de la Fuvelle (à Labergement-Sainte-Marie) gérée par la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs. Sur présentation d'un justificatif de domicile, les vignettes d'accès sont délivrées gratuitement à l'agence postale communale.

**Ainsi, 2 points de déchèteries sont accessibles pour notre village :**

FRASNE / plus d'infos sur <a href="http://www.smcom-haut-doubs.fr">www.smcom-haut-doubs.fr</a>						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 18h30		9h-12h 13h30-18h
Hiver	13h30 17h			13h30 17h		9h-12h 13h30-17h

Passages des périodes été et hiver aux changements d'heure

LABERGEMENT-SAINTE-MARIE / plus d'infos sur <a href="http://www.ccmontdor2lacs.com">www.ccmontdor2lacs.com</a>						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 17h30		9h/11h45 13h30/17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	9h/11h45 13h30/17h30
Hiver	13h30 17h15		9h/11h45 13h30/17h15	13h30 17h15	13h30 17h15	9h-11h45 13h30-17h15

Été : 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre / Hiver : 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars



# Infos utiles

## Ordures ménagères

**Bac jaune :** emballages en plastique, sacs, sachets films barquettes, pots, tubes, bouteilles et flacons).

**Bac vert :** les autres déchets ménagers  
Les bacs sont collectés tous les 15 jours mais le forfait ordures ménagères comprend 12 levées/an, (Voir calendrier page suivante).

Des containers à verre sont également disponibles, rue du Plane (vers le cimetière). Pour réduire nos déchets, nous pouvons penser au compostage !

Toutes les infos sur [www.smcom.fr](http://www.smcom.fr) et sur [www.preval.fr](http://www.preval.fr)



## Navettes autocar TER

Notre village a la chance de pouvoir profiter d'un service quotidien d'autocar entre Frasne et Vallorbe. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou en gare de Frasne pour obtenir les horaires. Ce service est ouvert à tous et pas seulement aux détenteurs de billets de train.

L'arrêt de bus se situe sur la RD9 à l'intersection de la rue de l'église.



## Cimetière communal

La commune dispose de caveaux et de cases au columbarium et depuis 2015, 7 cavurnes (petits caveaux indépendants pouvant contenir 4 urnes) sont également disponibles. Les familles intéressées par une acquisition sont invitées à se faire connaître en mairie.

Le cimetière municipal ne dispose pas de conteneurs à poubelles. L'emplacement bétonné situé en face de la grille d'entrée est exclusivement réservé aux déchets verts. Une poubelle est à votre disposition pour tous les autres déchets (pots de fleurs cassés, plastiques, etc.) à côté de cet emplacement.

## Salle des fêtes

Notre salle des fêtes (équipée d'un ascenseur) possède une capacité d'environ 180 places assises et dispose d'un équipement complet en cuisine (vaisselle et couverts, 2 grands frigos, four, gazinière, plusieurs points d'eau, etc.). Elle accueille toutes les associations villageoises désireuses d'y organiser des événements mais elle est également accessible aux particuliers.



## NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION APPLICABLES À PARTIR DE JANVIER 2023

Lors de la réunion du conseil municipal du 17 novembre 2022, une révision des tarifs a été validée. Les prix sont TTC prenant en compte les charges d'électricité, gaz et ordures ménagères

Résidents (week-end)	300 €
Non-résidents (week-end)	530 €
Location courte (Obsèques)	50 €
Option vidéo projecteur	50 €
Cautions salle	1000 €
Cautions ménage	150 €
Cautions vidéo projecteur	500 €

**1 week end gratuit par année pour les associations reconnues d'utilité publique :** Amicale des Anciens Combattants, Vendredi Anim, Club d'amitié, Amicale des sapeurs-pompiers, FC Lac Remoray-Vaux, Association Communale de chasse Agréée, ADEHJ, Le fil d'Alexandre, Spectacle Inter communal, Paroisse et Associations caritatives de Vaux-et-Chantegrue.

**Autres associations du village : tarif résident.**

La demande de location de la salle pour des professionnels, associations hors village ou autres, devra être faite 2 mois à l'avance pour validation par le conseil municipal. Tout autre demande de location sera étudiée au cas par cas par le conseil municipal.

Pour toute demande de location, téléchargez le formulaire de pré-réservation sur notre site internet puis adressez-vous au secrétariat de mairie.



# VIE PRATIQUE

## Papiers d'identité, passeport, permis de conduire

**Ces documents ne sont plus délivrés en mairie.**  
**Nouvelle démarche :** remplir une pré-demande sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) puis rendez-vous à France Services à Mouthe ou à Frasne.



Depuis le 7 novembre 2022, une maison France Services a ouvert ses portes à Frasne, 18 rue de la gare - 03 81 89 64 25.

Les agents de votre France Services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques du quotidien. Début 2023, vous pourrez également y faire établir votre carte d'identité ou passeport.



## Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes âgées de 18 ans et/ou nouvellement arrivées sur la commune peuvent se présenter en mairie, munies :

- D'une carte d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone...)

Chaque électeur peut interroger sa situation électorale :

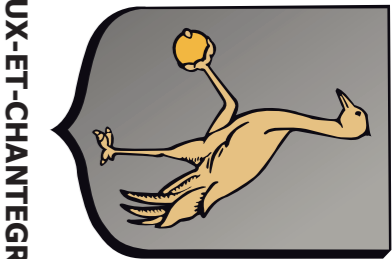
- Pour savoir sur quelle liste électorale il est inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire),
- Pour vérifier qu'il n'a pas été radié,
- Pour connaître l'adresse de son bureau de vote.

Pour cela, rendez-vous sur [demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr), rubrique « élections » ou directement sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Renseignez le code postal et la commune dans laquelle vous êtes normalement inscrit, ainsi que vos informations personnelles. Vous obtenez alors la confirmation de votre inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez faire la vérification pour une autre commune, ou vous inscrire directement.

## Recensement militaire

**Il est obligatoire !!** Filles et garçons doivent, le mois de leur 16<sup>e</sup> anniversaire, se faire recenser à la mairie de leur domicile. À l'issue de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement. Cette attestation est un document officiel et sera exigé à de nombreuses occasions, notamment pour l'inscription dans l'enseignement supérieur ou à l'examen du permis de conduire.

JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
DI 1	ME 1	ME 1	SA 1	LU 1	JE 1	SA 1	MA 1	VE 1	DI 1	ME 1	VE 1
LU 2	JE 2	JE 2	DI 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2	SA 2	LU 2	JE 2	SA 2
MA 3	VE 3	VE 3	LU 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3	DI 3	MA 3	VE 3	DI 3
ME 4	SA 4	SA 4	MA 4	JE 4	DI 4	MA 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	LU 4
JE 5	DI 5	DI 5	ME 5	VE 5	LU 5	ME 5	SA 5	MA 5	JE 5	DI 5	MA 5
VE 6	LU 6	LU 6	JE 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	ME 6
SA 7	MA 7	MA 7	VE 7	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7	JE 7
DI 8	ME 8	ME 8	SA 8	LU 8	JE 8	SA 8	MA 8	VE 8	DI 8	ME 8	VE 8
LU 9	JE 9	JE 9	DI 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	SA 9	LU 9	JE 9	SA 9
MA 10	VE 10	VE 10	LU 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10	DI 10	MA 10	VE 10	DI 10
ME 11	SA 11	SA 11	MA 11	JE 11	DI 11	MA 11	VE 11	LU 11	ME 11	SA 11	LU 11
JE 12	DI 12	DI 12	ME 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	MA 12	JE 12	DI 12	MA 12
VE 13	LU 13	LU 13	JE 13	SA 13	MA 13	JE 13	DI 13	ME 13	VE 13	LU 13	ME 13
SA 14	MA 14	MA 14	VE 14	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14	JE 14	SA 14	MA 14	JE 14
DI 15	ME 15	ME 15	SA 15	LU 15	JE 15	SA 15	MA 15	VE 15	DI 15	ME 15	VE 15
LU 16	JE 16	JE 16	DI 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	SA 16	LU 16	JE 16	SA 16
MA 17	VE 17	VE 17	LU 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17	DI 17	MA 17	VE 17	DI 17
ME 18	SA 18	SA 18	MA 18	JE 18	DI 18	MA 18	VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	LU 18
JE 19	DI 19	DI 19	ME 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	MA 19	JE 19	DI 19	MA 19
VE 20	LU 20	LU 20	JE 20	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	ME 20
SA 21	MA 21	MA 21	VE 21	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	JE 21	SA 21	MA 21	JE 21
DI 22	ME 22	ME 22	SA 22	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22	VE 22	DI 22	ME 22	VE 22
LU 23	JE 23	JE 23	DI 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	SA 23	LU 23	JE 23	SA 23
MA 24	VE 24	VE 24	LU 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24	DI 24	MA 24	VE 24	DI 24
ME 25	SA 25	SA 25	MA 25	JE 25	DI 25	MA 25	VE 25	LU 25	ME 25	SA 25	LU 25
JE 26	DI 26	DI 26	ME 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	MA 26	JE 26	DI 26	MA 26
VE 27	LU 27	LU 27	JE 27	SA 27	MA 27	JE 27	DI 27	ME 27	VE 27	LU 27	ME 27
SA 28	MA 28	MA 28	VE 28	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	JE 28	SA 28	MA 28	JE 28
DI 29	ME 29	ME 29	SA 29	LU 29	JE 29	SA 29	MA 29	VE 29	DI 29	ME 29	VE 29
LU 30	JE 30	JE 30	DI 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	SA 30	LU 30	JE 30	SA 30
MA 31	VE 31	VE 31	LU 31	ME 31	SA 31	LU 31	JE 31	DI 31	MA 31	VE 31	DI 31



# COLLECTES 2023

## Bac vert le jeudi

## Bac jaune le lundi

Le forfait «Ordures ménagères» comprend 12 levées / an

Les bacs à verre se situent rue du Piêne, vers le cimetière.





## Le loup

« Un hiver terrible où le vent du Nord portait la peur, la mort et le hurlement des loups ».

Cette phrase de Bernard Clavel dans son roman « La saison des loups » montre bien la fascination de l'homme pour cet animal. L'auteur avait choisi la Franche-Comté pendant la période de 1636 avec ses hivers rigoureux, la peste, les guerres qui décimaient la population.

Le loup, oublié depuis bien longtemps, fait reparler de lui depuis ces dernières années. Cela ne laisse pas indifférent la population qui s'interroge...  
En fait, qui est-il ?

### SA DESCRIPTION

Le loup est un canidé occupant de nombreux habitats naturels. Il vit en groupes familiaux appelés Meutes. C'est un prédateur opportuniste, se nourrissant majoritairement d'ongulés sauvages. Son retour en France date officiellement de 1952. Il est venu naturellement d'Italie. Sa population est estimée à 921 individus principalement dans les Alpes à l'issue de l'hiver 2021 - 2022.

C'est un animal discret et craintif qui n'attaque pas l'homme. Il est taillé pour la course et les longues marches. Ses oreilles sont courtes et droites. Un masque facial blanc, un pelage beige avec un mélange de noir et de fauve, une queue courte sont caractéristiques. Adulte, son poids moyen est de 35 kg pour le mâle et de 25 kg pour les femelles.

Ces animaux sociaux sont structurés en groupes familiaux de 4 ou 5 individus. Dans la meute, un seul couple dominant est reproducteur. Le clan accueille les louveteaux nés dans l'année, parfois ceux de l'année précédente.



### HISTOIRE DU LOUP

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait entre 10000 et 20000 loups en France. Une estimation à partir d'une moyenne de 6000 individus tués annuellement. L'espèce était présente du bord de mer à la haute montagne. À la suite de chasses et de persécutions organisées, il a disparu au cours des années 1930. Les derniers ont vécu en Dordogne, en Charente, dans la Vienne, la haute Vienne et les Alpes.

C'est d'Italie, à partir des massifs des Abruzzes qu'il est venu à la fin des années 1980 - 1992.

Les premiers indices de sa présence sont observés et authentifiés dans le parc naturel du Mercantour sans avoir été réintroduits. Cette reconquête s'est faite à la faveur de plusieurs facteurs : la protection légale, la présence de nombreux ongulés sauvages, l'expansion du chevreuil et du sanglier, du reboisement et de la reprise agricole.

### SON EXCEPTIONNELLE CAPACITÉ DE DISPERSION

Les loups sont capables de traverser les zones habitées avec leurs grandes infrastructures de transport. Ainsi, les loups venus d'Italie ont franchi la vallée du Rhône malgré les routes, autoroutes et voies

ferrées pour atteindre le Massif Central, les Pyrénées, les Vosges, le massif du Jura. Tous les loups présents en France proviennent de la souche d'origine italienne. Les analyses génétiques l'ont démontré. L'abondance et la répartition des proies définissent la superficie de ses territoires qui mesurent en moyenne 150 à 300 km<sup>2</sup>.

### LA REPRODUCTION

Le couple dominant ne se reproduit qu'une fois par an pour donner naissance à 4 louveteaux environ. La mortalité est importante surtout au cours de la première année. Ils quittent le groupe autour de 2 à 4 ans pour se disperser. Vulnérables et peu expérimentés, les louveteaux doivent chasser seuls sur des espaces qu'ils ne connaissent pas. Ce prédateur possède une faculté d'adaptation remarquable. Ses proies principales sont les ongulés sauvages, les chamois, mouflons, chevreuils, cerfs, sangliers...

D'après les Scientifiques, le loup ajuste ses effectifs en fonction des ressources disponibles et ne provoque pas globalement la disparition de ses proies. La mortalité des jeunes par son importance équilibre la densité des grands herbivores sauvages.

### LA PRÉDATION DU BÉTAIL

Alors qu'il était peu probable dans le passé, ce phénomène s'est développé récemment, déclenchant de vives réactions entre les Pro et les Anti loups et la colère des éleveurs dont le fruit de leur travail était menacé voire entamé.

Devant cet état de fait, des tirs de défenses ont été autorisés par l'autorité préfectorale du Doubs pour faire baisser la pression de la prédation sur les élevages, quand le loup était en position d'attaque et sous le contrôle de l'OFB. Les membres de plusieurs associations de protection de la faune sauvage

se sont vivement opposés à cette solution qui ne ferait que déplacer le problème en provoquant une destruction sociale des meutes, un éparpillement de ses membres.

Les éleveurs cherchent à s'adapter en employant des chiens de défense des troupeaux, des charges nouvelles concernant l'alimentation, le suivi vétérinaire et la cohabitation.

Avec le tourisme, les clôtures de protection amènent également un surcroît de travail et de coût mais évitent la trop grande dispersion des génisses et des veaux qui restaient sous la garde de leur mère.

### EN CONCLUSION

Il ne faut pas crier « au loup ! »... Vivre avec le loup, c'est autour de ce thème qu'un médiateur sera chargé d'analyser, d'expérimenter des solutions viables. Le poste sera bientôt ouvert par l'office français de la biodiversité, financé par le Conseil Régional et l'État. Ainsi, la France devra respecter ses engagements pour la protection de l'espèce lupine.

Jacques TISSOT

## La sécheresse dans l'histoire du Haut-Doubs

**1832** : Le Préfet du Département a été déçu de ne pouvoir admirer le saut du Doubs pour lequel il avait fait le déplacement.

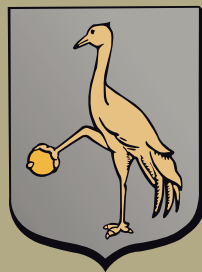
**1893 - 1906, VAL de MORTEAU** : Ces dates de grande sécheresse ont été gravées sur une dalle découverte au milieu du lit du Doubs. Elles ont été conservées sous l'eau depuis cette époque et rendues visibles par un « à sec » lors de la fin de l'année dernière.

**LES MOULINS DU HÉRISSON** : Cette rivière torrentueuse du département du Jura voisin, célèbre pour ses cascades, a connu l'installation de nombreux moulins sur ses deux rives, les documents historiques l'attestent. Les frais de constructions engagés, les impôts de droit d'eau levés par les autorités depuis le Moyen-Âge laissent à penser que la pluviométrie a permis une activité très importante pour l'économie locale jusqu'à l'avènement des machines à vapeur ou électriques.

Jacques TISSOT







## Mairie

4 la Pyramide - 25160 VAUX-ET-CHANTEGRUE

Horaires d'ouverture au public :  
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h  
Samedi (jours pairs uniquement) de 9h à 11h30.

Tél. : 03 81 69 61 259

[mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr](mailto:mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr)

[www.vaux-et-chantegrue.fr](http://www.vaux-et-chantegrue.fr)

**« Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont associées  
à l'élaboration de ce bulletin municipal »**